



Registre canadien des attaques de requins

Jeffrey J. Gallant, MSc

Observatoire des requins du Saint-Laurent (ORS)

www.orsso.ca



2023:1

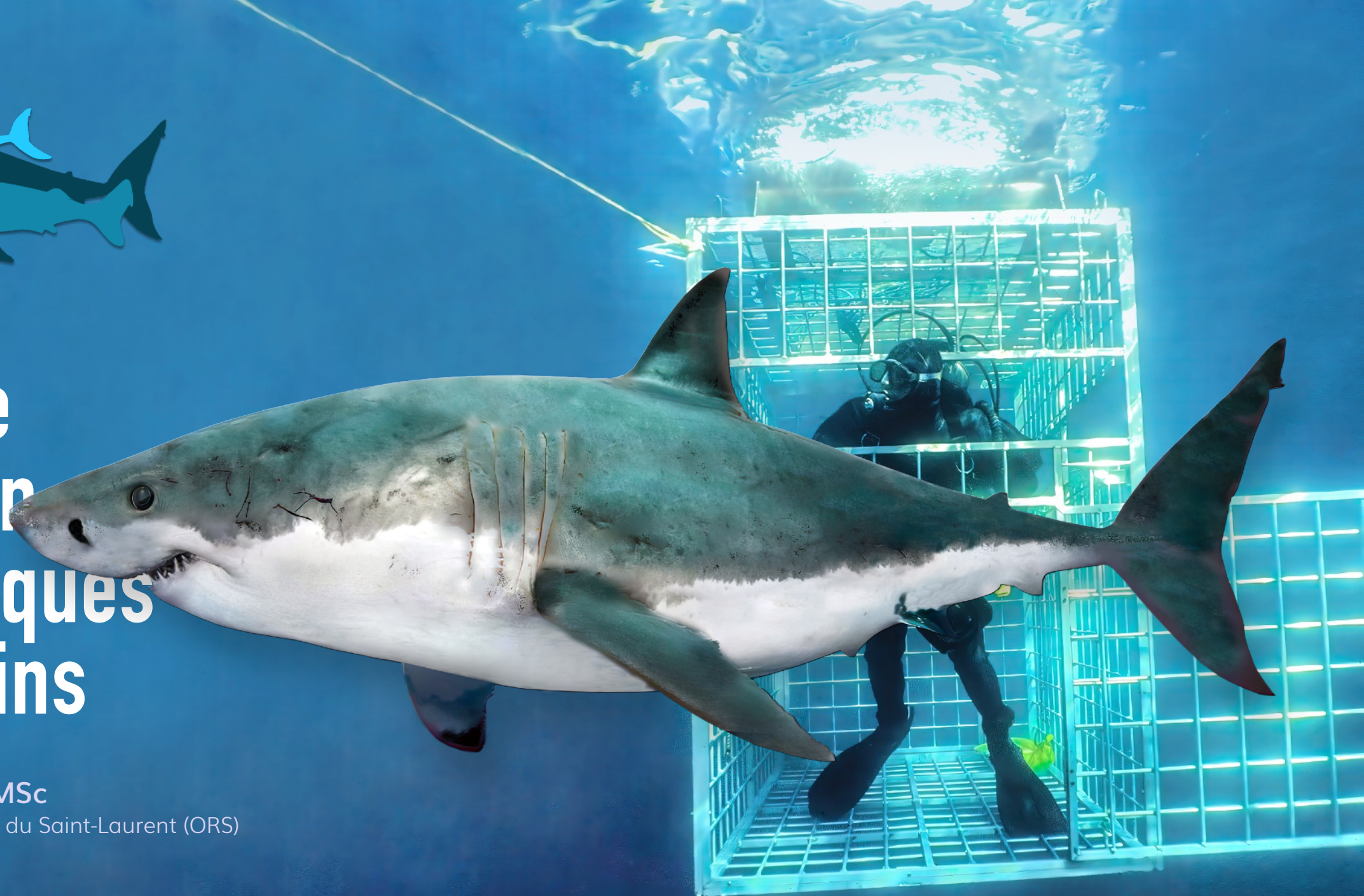


Illustration: Requin blanc, *Carcharodon carcharias*. © ORS
Arrière-plan: Premières plongées avec requins pélagiques au Canada au large d'Halifax en 2000. © Jeffrey Gallant



Le Registre canadien des attaques de requins (CSAR) est la première base de données des incidents recensés impliquant des requins ayant entraîné des blessures ou des décès au Canada. Les données sont compilées, vérifiées et mises à jour en continu par l'Observatoire des requins du Saint-Laurent (ORS). Nous fournissons également des informations relatives au comportement des requins ainsi que des recommandations de sécurité préventive pour toute personne s'aventurant là où des requins peuvent être présents.

Veuillez noter qu'en raison de l'absence fréquente de détails clés, il est parfois nécessaire de spéculer sur la base de faits connus afin de tenter de déterminer l'espèce et les causes de certains incidents. Il est également important de comprendre qu'**aucune des informations présentées ici ne vise en aucune façon à contester le fait que les attaques de requins au Canada et dans le monde sont très rares.**

⚠ Les mots sont importants. Allez à la page 7 pour la justification du terme *attaque*.

Édition
2023/1

Éditeur
Jeffrey J. Gallant, MSc
Directeur scientifique, ORS/GEERG

Conseiller scientifique
Dr Chris Harvey-Clark, Dalhousie University

Comment citer :
Gallant, Jeffrey J. (2023). *Registre canadien des attaques de requins* (2023:1). Observatoire des requins du Saint-Laurent. 48 p.



L'Observatoire des requins du Saint-Laurent (ORS) a été officiellement fondé sous le nom de Groupe d'étude sur les élasmodontes et le requin du Groenland (GEERG) en 2003 après trois années d'exploration inédite dans l'océan Atlantique Nord, le fjord du Saguenay et l'estuaire du Saint-Laurent. Ces expéditions ont donné lieu aux premières plongées en cage avec des requins pélagiques au Canada en 2000 et aux premières rencontres naturelles avec le requin du Groenland en 2003. Aujourd'hui, les activités de recherche et de conservation de l'ORS ne se concentrent plus exclusivement sur le requin du Groenland, mais aussi sur l'ensemble des espèces de requins et de raies qui habitent le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent, le fjord du Saguenay, le Canada atlantique et l'océan Arctique.

L'ORS/GEERG a été la première organisation non gouvernementale et oeuvre de bienfaisance sur les requins au Canada. Vous pouvez soutenir notre travail bénévole en faisant un don déductible d'impôt au GEERG. Agence du revenu du Canada #834462913RR0001



Aiguillats communs séchés, *Squalus acanthias*, une petite espèce de requin, capturés à Gros Mécatina, Québec pour nourrir les chiens de traîneau en 1943. Photo : Vadim Dimitrovitch Vladikov (Fonds MCC)

Introduction

Le Canada n'est pas connu pour ses nombreuses espèces de requins ni pour ses rencontres avec des requins entraînant des blessures ou la mort. Et pourtant, son premier récit écrit¹ (1672) relatant l'abondance de requins et de raies dans le Saint-Laurent, ainsi qu'une anecdote relatant une attaque mortelle de requin en 1691, précèdent de plusieurs siècles la Confédération et les changements climatiques. Il existe également des preuves convaincantes² que des rencontres préhistoriques entre les peuples autochtones et les requins, y compris des attaques mortelles, ont eu lieu pendant des millénaires dans les provinces maritimes, ce qui renforce notre conviction que le soi-disant retour du requin blanc au Canada atlantique et dans le Saint-Laurent s'apparente davantage à un semblant de normalité qu'à un effet significatif des changements climatiques. Néanmoins, le risque d'être mordu, et encore moins tué par un requin au Canada ou ailleurs demeure extrêmement faible.

Or, les statistiques canadiennes ne disent pas tout. N'eût été des basses températures de l'eau et du nombre relativement faible de requins blancs et de personnes au Canada atlantique et le long des côtes du Saint-Laurent, le nombre d'incidents pourrait potentiellement ressembler à celui d'autres pays ayant une population significative de requins blancs comme l'Australie, où une poignée de rencontres violentes impliquant des requins se produisent chaque année³. Bien que de tels affrontements devraient demeurer exceptionnels au Canada, le niveau de risque pourrait néanmoins augmenter à mesure que la croissance de la population humaine et le réchauffement de l'Atlantique Nord amènent davantage de personnes à s'aventurer dans l'océan pendant que le requin blanc repeuple ses anciens territoires de chasse.

¹ Nicolas Denys. Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale avec l'histoire naturelle du pays. Paris. 1672.

² Betts, M. W., Blair, S. E., & Black, D. W. (2012). Perspectivism, mortuary symbolism, and human-shark relationships on the Maritime Peninsula. *American Antiquity*, 77(4), 621–645.

² Jacques Merle. Mémoire de ce qui est arrivé au P. Vincent de Paul, religieux de la Trappe ; et ses observations lorsqu'il étoit en Amérique où il a passé environ dix ans avec l'agrément de son Supérieur. Paris. 1824.

³ [Australian Shark-Incident Database](#)



Squalophobie : La peur des requins

Malgré leur terrible réputation, les requins ne sont pas des mangeurs d'hommes. En fait, les rencontres avec des requins entraînant des blessures ou la mort sont extrêmement rares, surtout au Canada. Et pourtant, il y a beaucoup de requins dans l'Atlantique Nord-Ouest, le Pacifique Nord-Est et l'océan Arctique, y compris le plus grand et le plus notoire de tous les requins carnivores, le requin blanc, *Carcharodon carcharias*.

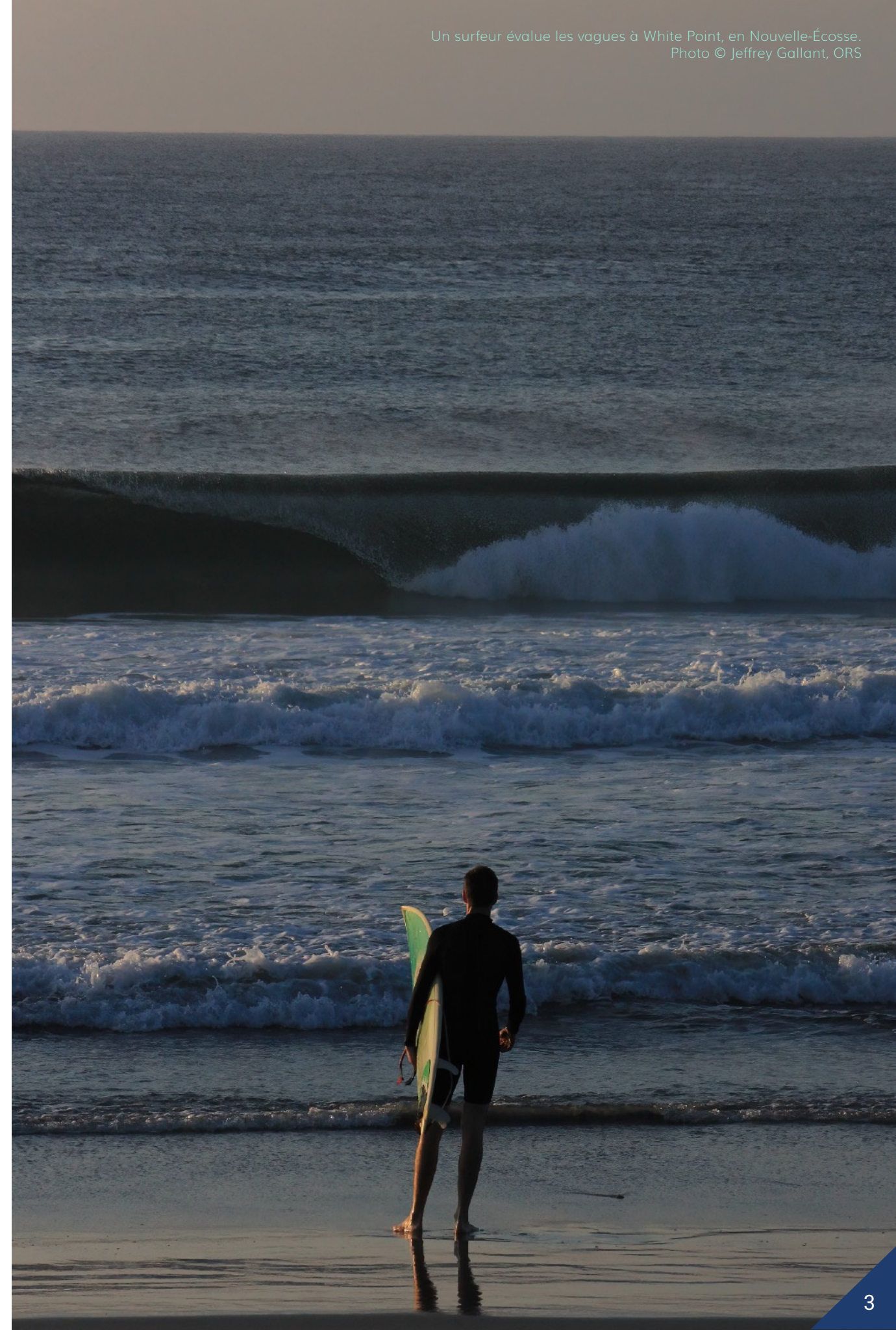
« L'émotion la plus ancienne et la plus forte de l'humanité est la peur, et la peur la plus ancienne et la plus forte est la peur de l'inconnu. »

— H. P. Lovecraft, *Supernatural Horror in Literature* (1927)

La peur des requins, ou squalophobie¹, existe depuis que les humains sont attirés par la mer. Aujourd'hui, les attaques de requins provoquent généralement une frénésie de reportages médiatiques sensationnalistes en raison de leur rareté et parce qu'elles suscitent autant de fascination que de terreur. Pour la plupart, la peur est enracinée dans la culture humaine mais elle est injustifiée car ils ne s'approcheront jamais d'un requin. Dans de nombreux cas, la peur créée par l'homme est exacerbée par les médias et les films à suspense tels que *Les dents de la mer* et *Instinct de survie*.

Mais même pour certains d'entre nous qui explorons le domaine des requins armés de connaissances et d'expérience, la peur est néanmoins réelle avec quelques espèces et sous certaines conditions. Nous comprenons que les attaques sont très inhabituelles, mais lorsque l'eau est trouble et que nous présumons que le requin blanc rôde dans les parages, il n'y a pas de place pour la complaisance et nous plongeons avec des yeux tout le tour de la tête.

¹ La peur des requins est également connue sous le nom de galéophobie.



Ce registre est-il préjudiciable aux requins ?

Le Registre canadien des attaques de requins a été créé par l'Observatoire des requins du Saint-Laurent (ORS) à la suite d'une série d'incidents confirmés ou soupçonnés impliquant des requins blancs dans la province de la Nouvelle-Écosse, y compris le golfe du Saint-Laurent, en 2021. En date d'octobre 2024, près d'une douzaine de rencontres entre plongeurs sportifs et requins blancs ont été signalées dans la région d'Halifax en à peine quatre ans. De tels incidents, jusqu'alors inédits, pourraient être expliqués par une redistribution ou une augmentation de la population de requins blancs de l'Atlantique Nord, ou les deux. Peu importe la raison, les rencontres menaçantes ou violentes passées et présentes doivent être documentées et comprises afin de mieux prévoir et prévenir les blessures ou la mort, et pour promouvoir la coexistence pacifique entre les humains et les requins.

Le registre est tenu par un groupe de bénévoles dévoués, tous scientifiques et chacun d'entre nous aime les requins. Nous avons commencé à étudier ces créatures méprisées dans les années 90, alors que la plupart des gens ignoraient leur présence au Canada, et bien avant qu'il y ait un quelconque mouvement organisé pour les protéger. Depuis, nous avons mené plusieurs expéditions de recherche, publié des études évaluées par des pairs, et réalisé plusieurs premières avec des requins au Canada. Une grande partie de notre travail est menée sous l'eau, en plongée, et à ce titre, nous avons personnellement rencontré des centaines de requins de près et dans une myriade de situations et d'environnements dont la plupart étaient palpitants, mais aussi quelques-uns qui étaient effrayants. Bref, la première compilation des attaques de requins (alias incidents, interactions, morsures et rencontres négatives) au Canada est basée sur des décennies d'expérience sur le terrain, ainsi que sur les connaissances partagées de nos collègues du monde entier.

Notre objectif est simple : protéger les humains et les requins en brossant un tableau de ce qui a été, de ce qui se passe maintenant et de ce qui est susceptible de se produire dans un proche avenir. Nous croyons que le grand public doit mieux comprendre les requins et le risque qu'ils représentent pour les humains s'aventurant dans *leur* habitat. Les requins doivent être acceptés, et non craints, pour ce qu'ils sont : des *prédateurs*, non pas des humains, mais des bêtes de proie néanmoins, et que des incidents se produiront peu importe à quel point nous les aimons ou les détestons. Prédire que des heurts et morsures occasionnelles sont inévitables n'est ni de la clairvoyance ni une campagne de peur. Il s'agit d'une hypothèse réaliste basée sur une compréhension du comportement de base des requins lié à des environnements spécifiques.

Qu'on le veuille ou non, le requin blanc semble faire son grand retour au Canada atlantique et dans le Saint-Laurent ; son environnement physique se modifie sous les effets du réchauffement climatique¹ ; et un nombre croissant d'humains pénètrent dans l'habitat des requins à chaque année. Même si nous préférons dire aux gens de vaquer à leurs occupations habituelles sans aucun souci, nous croyons que le risque de rencontres agressives avec des requins au Canada a augmenté et qu'il continuera de croître parallèlement au statut protégé du requin blanc et aux changements écosystémiques en cours dans l'Atlantique Nord.

Le retour du requin blanc est une bonne chose pour les écosystèmes de l'Atlantique Nord, y compris le Canada atlantique et le Saint-Laurent, qui ont besoin de mégafaune comme le requin blanc pour que toutes les espèces, grandes et petites, prospèrent. Cependant, nous devons nous adapter à cette réalité retrouvée. Nous devons être proactifs et nous concentrer sur la connaissance et la prévention afin de contrôler le risque d'incidents liés aux requins et pour mieux réagir lorsque d'éventuelles morsures se produiront. Il faut rétablir les faits pendant que nous avons la tête froide, et avant qu'un autre incident et la frénésie médiatique qui s'ensuit ne fasse encore reculer la cause de la conservation des requins de 50 ans.

Notre longue expérience de travail avec les agences gouvernementales, les pêcheurs, les communautés côtières, les groupes de conservation, le grand public et les médias, nous a permis de bien comprendre les nombreux enjeux et intérêts variés qui influencent notre appréciation respective de l'océan et de l'un de ses prédateurs clés, le requin. Mais cela nous a également appris que lorsque les besoins de chacun sont véritablement compris et appréciés, la plupart des gens se soucient des requins et sont prêts à contribuer à leur survie. La solution pour aller de l'avant est simple : lorsqu'en présence d'intérêts aussi divergents, il est indispensable d'être honnête et transparent afin d'établir la confiance et d'effectuer des changements positifs. Il en va de même pour la conservation des requins.

Cacher la réalité avec des statistiques biaisées ou des affirmations gratuites selon lesquelles les requins ne sont pas dangereux ou ne représentent aucune menace pour nous n'aide personne, y compris les requins. Nous nous attendons néanmoins à ce que certains perçoivent le Registre canadien des attaques de requins comme dépeignant les requins sous un mauvais jour et perpétuant leur terrible réputation en nous rappelant leurs rarissimes mauvais coups. Mais nous croyons fermement que cette initiative est en fait l'une de plusieurs actuellement menées par différents groupes dévoués à la cause de la conservation des requins à travers le pays. Pour reprendre les mots de notre regretté ami et collègue qui a grandement inspiré la carrière scientifique de plusieurs d'entre nous,

« si nous allons continuer à entrer dans l'habitat des requins, plutôt que de purger la mer des requins, il est beaucoup plus logique de se familiariser avec leurs manières —de devenir Shark Smart. »

— Aidan. R. Martin, *Shark Smart* (1995)

¹ Le golfe du Saint-Laurent a eu chaud en 2021. La Presse. 19.01.2022. [En ligne](#)

Sont-ils dangereux ?

En bref : **oui...** mais la réponse est plus complexe qu'elle n'y paraît. Ce qui compte vraiment, c'est le niveau de risque associé à chaque espèce, les personnalités individuelles (tous les requins d'une même espèce ou d'un même sexe ne se comportent pas de la même manière), ainsi que des facteurs aggravants tels que la présence d'autres requins en compétition pour la même nourriture, l'âge¹ d'un requin (les juvéniles pourraient mordre davantage), les conditions marines ainsi que les activités humaines telles que la pêche ou le surf. En d'autres termes, lorsque le jugement d'un requin n'est pas altéré par des conditions défavorables, l'inexpérience ou la concurrence, il y a très peu de chances qu'il morde un humain.

De toute évidence, les requins ne recherchent pas les humains comme proie et le risque d'être mordu est infiniment petit, mais la combinaison de leur nature prédatrice, de leurs formidables capacités offensives et de variables environnementales telles que la présence de phoques et la mauvaise visibilité rendent dangereuses certaines des plus grandes espèces. Il y a pourtant une tendance chez les militants bien intentionnés à banaliser le risque posé par les requins afin d'influencer l'opinion publique. C'est compréhensible car de nombreuses espèces de requins sont fortement menacées, mais qui voudrait protéger des tueurs insensés ? Autrefois vilipendés comme des mangeurs d'hommes démoniaques, leur réputation a donc—dans certains milieux—prit un virage à 180 degrés pour être dépeints comme des poissons inoffensifs vaquant à leurs occupations sans constituer une menace réelle pour les humains. Cependant, nous sommes d'avis que de généraliser à outrance le risque posé par les plus de 500 espèces de requins dans le monde pour répondre aux efforts de conservation est contre-productif puisque chaque nouvel incident relance le débat éternel—Sont-ils dangereux ou pas ?—alors que les rencontres violentes impliquant d'autres espèces animales sont depuis longtemps considérées comme normales, c'est-à-dire qu'elles sont censées se produire.

« Le besoin de protéger les requins est réel, mais dénaturer leur comportement et banaliser le risque d'attaques au nom de la conservation est contreproductif pour eux, et pour nous. »

— Jeffrey Gallant, ORS

Les documentaires sur la faune et l'histoire naturelle ont appris à des millions de personnes à prendre soin d'animaux connus pour attaquer les humains, y compris l'hippopotame. Et encore, [les hippopotames tuent](#) environ 500 à 3 000 personnes chaque année², ce qui en fait le mammifère le plus meurtrier au monde après l'homme ; presque deux fois plus meurtrier que les lions et au moins cinquante fois plus mortel que les requins. Les requins souffrent donc de discrimination interspécifique lorsque des animaux plus dangereux sont jugés dignes de notre protection, mais pas les requins. De même, les rencontres mortelles avec l'ours blanc—polaire—sont encore plus rares que les attaques de requins, et pourtant il ne fait aucun doute que l'ours blanc est dangereux pour les humains. En d'autres termes, comme les requins, il tue parfois des gens, mais il n'en reste pas moins un symbole émouvant et populaire des changements climatiques. Pourquoi ce double standard ? Qu'y a-t-il à propos des requins qui les rend si peu aimables que nous devons changer le récit pour générer de la compassion ?

Materner les requins pour soutenir les efforts de conservation mène également à un faux sentiment d'assurance et à la nonchalance, ce qui augmente ainsi le risque, si petit soit-il, de rencontres dramatiques. Lorsque l'inévitable tragédie frappe une malheureuse victime, le chaos médiatique qui s'ensuit et le manque de sensibilisation du public aux requins mènent généralement à des titres sensationnalistes et alarmistes, à des campagnes d'abattage et, pire encore, à une indifférence continue face à l'extermination des requins résultant du commerce des ailerons.

Rejeter aveuglément ou exagérer le danger posé par les requins sont tous deux néfastes. Ce qu'il faut est une compréhension mature et simple des requins pour mieux prévoir et aider à prévenir les morsures. Ce n'est qu'alors que la plupart des incidents seront à juste titre considérés comme de très rares cas de malchance, c'est-à-dire d'être au mauvais endroit au mauvais moment. En bref, les requins méritent notre respect, pas notre mépris ou notre dérision.

¹ Ryan LA et al. 2021. A shark's eye view: testing the 'mistaken identity theory' behind shark bites on humans. J. R. Soc. Interface 18: 20210533.

² Encyclopædia Britannica. 9 of the World's Deadliest Mammals. (Referenced on September 15, 2021).

Statistiques comparatives : Les grille-pain sont-ils vraiment plus dangereux que les requins ?

En bref : **non**. Les statistiques ne sont valides que lorsque les ensembles de données des deux côtés de la comparaison sont égaux. Si les chiffres¹ sont vrais, les grille-pain (par le feu et l'électrocution) peuvent en effet tuer plus d'humains que de requins sur une base annuelle (± 800 à ± 10), mais des millions de personnes de plus sont exposées à des grille-pain pendant plusieurs heures chaque jour. Il en va de même pour la plupart des autres comparaisons réconfortantes et biaisées souvent utilisés pour minimiser le risque d'être attaqué, et encore moins tué par un requin (crise cardiaque, cancer, chiens, abeilles, accidents de voiture, foudre, chute de noix de coco, etc.).

Le nombre annuel de victimes devrait suffire à lui seul pour convaincre quiconque du risque extrêmement faible posé par les requins. **En moyenne, environ 10 personnes meurent chaque année à la suite de 100 attaques, ou incidents, signalés dans le monde.**



Les statistiques sur les décès causés par le grille-pain ne révèlent rien sur le comportement des requins, mais peuvent conduire à l'oïkophobie.

¹ Liljgren Law Group. What are the Most Dangerous Appliances in Your Home? Accessed online 12.10.2021. <https://www.liljgrenlaw.com/what-are-the-most-dangerous-appliances-in-your-home>. Avis : Nous n'avons pas trouvé de statistiques corroborantes ou de preuves crédibles du nombre de décès dans le monde causés par des grille-pain.

² G. Bastien, A. Barkley, J. Chappus, V. Heath, S. Popov, R. Smith, T. Tran, S. Currier, D.C. Fernandez, P. Okpara, V. Owen, B. Franks, R. Hueter, D.J. Madigan, C. Fischer, B. McBride, and N.E. Hussey. (2020). Inconspicuous, recovering, or northward shift: status and management of the white shark (*Carcharodon carcharias*) in Atlantic Canada. *Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Sciences*. 77(10): 1666-1677.

³ Sprivulis P. (2014). Western Australia coastal shark bites: A risk assessment. *The Australasian medical journal*, 7(2), 137-142.

Et qu'en est-il des noix de coco ?

C'est l'une des statistiques les plus utilisées pour apaiser la peur des gens d'être attaqué par un requin. Mais en quoi est-ce pertinent pour quiconque s'aventure dans l'océan au Canada, où il n'y a pas de cocotiers ? Et c'est là que réside l'énigme : à moins que de telles comparaisons ne concernent également tous les lieux et au même moment, elles sont sans fondement et ne servent qu'à rassurer les personnes qui comprendraient mieux les véritables risques si on leur offrait plutôt des informations de base relatives au moment et au lieu de leurs activités aquatiques.

Si vous avez besoin de tranquillité d'esprit, oubliez les statistiques biaisées et souvenez-vous de ceci : les attaques de requin blanc sont extrêmement rares, mais vous pouvez réduire le risque au strict minimum en vous armant de connaissances de base sur la migration saisonnière et le comportement du requin blanc dans les eaux canadiennes. Il faut aussi reconnaître que le requin blanc est de retour² et que **c'est une certitude statistique que plus d'incidents impliquant des requins se produiront au Canada, surtout si les adeptes de l'océan n'adaptent pas leurs habitudes aux changements écologiques qui s'y déroulent actuellement.**

Selon l'International Shark Attack File ([ISAF](#), 2022), le risque à vie d'être tué par un requin aux États-Unis est de 1 sur 3 748 067. Cela ne tient pas compte du fait que des millions d'Américains vivent loin des côtes, c'est-à-dire qu'une personne qui vit au Kansas et qui ne visite jamais l'océan n'a évidemment pas le même risque à vie qu'un surfeur ou un plongeur de Californie. À l'échelle mondiale, le niveau de risque varie également en fonction du lieu et des activités aquatiques. Le risque mesuré³ le plus élevé au monde concernait la côte sud de l'Australie-Occidentale. Au printemps, lorsque l'eau est fraîche et que les baleines et leurs petits se rapprochent du rivage, le risque de morsure mortelle pour les plongeurs récréatifs (à 50 mètres du rivage et à plus de 5 mètres de profondeur) peut atteindre 1 sur 15 000, ce qui est encore extrêmement faible. De même, si vous décidez spontanément de nager ou de plonger près d'une colonie de phoques au large de Lunenburg (NE) à la mi-août, les chances d'être traqué puis mordu par un requin blanc seront toujours très faibles, mais loin d'être aussi faibles que les estimations mondiales utilisées pour rendre les attaques de requin insignifiantes. Autrement dit, aucune statistique ne s'applique à tous les lieux et à toutes les situations. Les attaques dépendent de plusieurs variables telles que le moment, le lieu, les espèces de requins, les personnalités des requins, l'âge des requins, le nombre de requins, les conditions marines, l'activité humaine ainsi que la proximité souvent prévisible de proies régulières, c'est-à-dire normales. À n'importe quel endroit donné, cela varie sur une base saisonnière, quotidienne, voire horaire, et nous pensons que les autorités locales, et en particulier les amateurs de plage et les plongeurs qui se soucient de leur survie, devraient maîtriser les connaissances nécessaires pour effectuer une évaluation de base des risques afin d'éviter les problèmes potentiels.

En conclusion, plutôt que de banaliser le risque avec des comparaisons biaisées, une compréhension générale des requins et des conditions locales pourrait réduire davantage le risque, sauver des vies humaines et sauver des requins en voie de disparition, car même les rares attaques rares peuvent engendrer de la mauvaise presse, voire même des moyens de dissuasion destructeurs.

Attaque vs. incident : un cas de sémantique ou de rectitude politique ?

Selon Oxford Languages (Oxford University Press), une **attaque** est une action agressive et violente contre une personne ou un lieu, tandis que **incident*** peut être utilisé pour décrire n'importe quoi, d'une rencontre fortuite à une guerre et tout ce qui se trouve entre les deux. Bien que les partisans de termes apparemment anodins tels que *incident*, *interaction* ou *rencontre négative* présentent des arguments valables, une morsure de requin, qu'elle soit accidentelle, exploratoire, défensive ou prédatrice, est toujours une action agressive et violente qui entraîne parfois la mort. De même, lorsqu'une personne en tue accidentellement une autre, ça s'appelle un *meurtre au troisième degré* ou un *homicide involontaire*, qui sont des termes bien moins conciliants que le vague et exonérant *incident*, et encore plus sinistre que la litigieuse *attaque*.

Un nom qui en dit long.

Bien que nous partagions la préoccupation significative que le mot *attaque* puisse perpétuer par inadvertance la réputation indue du requin en tant que mangeur d'hommes, nous pensons néanmoins qu'il décrit le mieux le résultat final de rencontres aussi rares mais brutales avec un prédateur denté, quelles que soient les circonstances. Nous estimons également que c'est le bon terme pour cette base de données puisque les rencontres passives, beaucoup plus fréquentes, sont de moindre importance pour l'éducation et la prévention. Nous avons néanmoins inclus les incidents de traquage présumés, car ils présentent également des informations précieuses sur le comportement des requins et l'évaluation des risques.

Tel que mentionné dans la section précédente sur le danger posé par les requins, nous pensons qu'éviter les mots illustrant la violence au nom de la conservation peut conduire à un faux sentiment d'assurance, d'indifférence et de complaisance. Nous sommes donc d'avis que la sécurité et la sensibilisation publiques sont mieux servies par une éducation de base sur le comportement et la distribution des requins qu'en minimisant le risque avec une terminologie politiquement correcte et confuse. Si l'objectif de reformuler le comportement du requin est de changer la perception du public, nous pourrions également défendre sa nature généralement non belligérante avec un nouvel idiomatique factuel d'improbabilité. Au lieu de *aussi rare que le grand amour*, pourquoi pas *aussi rare qu'une attaque de requin*? En d'autres mots, aussi extraordinairement rares soient-elles, les attaques de requins se produisent néanmoins et elles doivent être appelées comme telles par respect pour la puissance du requin et son apparent sens de la retenue.

« Lorsqu'une personne en tue accidentellement une autre, cela s'appelle un *meurtre au troisième degré* ou un *homicide involontaire*, qui sont des termes bien moins conciliants que le vague et exonérant *incident*, qui est aujourd'hui utilisé pour décrire un requin qui mord—et tue occasionnellement par inadvertance—un humain comme un objet de curiosité, un concurrent ou une proie potentielle. »

— Jeffrey Gallant, ORS

Pourquoi les requins mordent-ils ?

Parce que les requins n'ont pas de mains, ils utilisent leurs dents pour tester des aliments potentiels, pour se nourrir, ou se battre. Il n'existe ainsi aucun mot, y compris *attaque*, qui décrit chaque type de morsure ou de laceration de requin. Elles peuvent être prédatrices, défensives, territoriales ou exploratoires, mais beaucoup sont rapidement attribuées à une erreur d'identité afin de blanchir l'auteur présumé maladroit. Et pourtant, tous les requins transgresseurs ne sont peut-être pas aussi sujets aux gaffes qu'on le croit généralement¹.

Les préférences alimentaires des requins ont été déterminées bien avant l'apparition des humains. Après des millions d'années d'évolution, de nombreux requins sont donc instinctivement programmés pour parcourir de longues distances et se rassembler² à des lieux de chasse connus d'eux où ils recherchent et reconnaissent des proies spécifiques et sûres offrant un taux élevé de nourriture et peu de résistance, comme les phoques. Bref, le requin doit absorber plus d'énergie qu'il n'en dépense pour chasser, se nourrir et se déplacer. Étant donné que les caractéristiques anatomiques des humains ne répondent généralement pas à cette exigence de base, les humains n'ont donc jamais fait partie de l'alimentation normale d'un requin. Ceci pourrait expliquer en partie pourquoi la plupart des requins ne mordent ou lacèrent qu'une seule fois avant de s'éloigner d'une victime humaine incapable et saignante. Est-ce parce que le requin se rend compte qu'il a fait une erreur, ou pourrait-il simplement vouloir mettre en déroute un présumé concurrent insensible à ses avertissements répétés ?

Il a récemment été suggéré¹ que les compétences visuelles encore en développement des requins blancs *juvéniles* pourraient leur faire mordre par erreur des objets ou des personnes ressemblant à leurs proies habituelles, à savoir les pinnipèdes. Cela devrait particulièrement intéresser les résidents et les visiteurs du Canada atlantique et du Saint-Laurent où un nombre possiblement en croissance³ de jeunes requins blancs migrent chaque année. Ce ne serait pas le cas avec les requins blancs adultes, qui seraient cinq fois moins nombreux à traverser la frontière vers le Canada que les juvéniles et les sous-adultes, et dont les sens et l'expérience plus développés leur permettent de reconnaître plus facilement leurs proies, sauf sous conditions environnementales les plus défavorables.

En bref, tous les incidents impliquant des requins ne sont pas qualifiés de véritables attaques. Certains peuvent être le résultat d'une collision accidentelle due à la mauvaise visibilité, à la curiosité ou à un manque de jugement. De même, il est difficile de déterminer si un requin traque une proie potentielle ou s'il est simplement curieux lorsqu'aucune confrontation ne se produit. Ou un requin harceleur fait-il preuve de territorialité et tente-t-il d'éloigner un intrus persistant mais inconscient jusqu'à ce qu'une ligne invisible soit franchie et qu'une confrontation s'ensuit ? Quelle que soit la situation, faites attention : les incidents bénins qui semblent terminés peuvent rapidement s'aggraver si le requin reste à proximité et que la provocation ou la menace, ou son intérêt pour vous ne cessent. En présence d'un requin qui persiste à s'approcher de vous, il est préférable de retourner à votre bateau ou au rivage le plus près afin d'éviter tout incident, interaction, rencontre négative ou même une rare attaque préméditée.

Avis: En tant que chercheurs indépendants, nous ne sommes pas une autorité officielle en matière de terminologie ou de lexicologie des mots associés aux requins et ne parlons donc que pour nous-mêmes. Vous pouvez ainsi utiliser les termes qui reflètent le mieux votre propre opinion lorsque vous parlez de requins.

* Significations du terme *incident* par Oxford Languages : (a) an event or occurrence, (b) a violent event, such as a fracas or assault, (c) a hostile clash between forces of rival countries, (d) a case or instance of something happening, (e) the occurrence of dangerous or exciting things.

† Dr. Heather D. Bowlby, Mr. Warren N. Joyce, Miss Megan V. Winton, Mr. Peterson Jacob Coates, and Greg Skomal. Conservation implications of white shark (*Carcharodon carcharias*) behaviour at the northern extent of their range in the Northwest Atlantic. *Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Sciences*. <https://doi.org/10.1139/cjfas-2021-0313>

¹ Ryan LA et al. (2021). A shark's eye view: testing the 'mistaken identity theory' behind shark bites on humans. *J. R. Soc. Interface* 18: 20210533.

² Semmens, J., Payne, N., Huveneers, C. et al. (2013). Feeding requirements of white sharks may be higher than originally thought. *Sci Rep* 3, 1471.

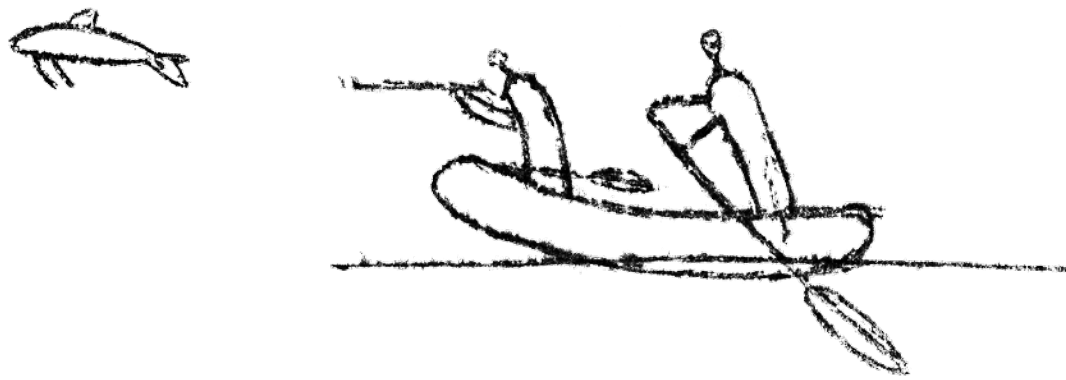
³G. Bastien, A. Barkley, J. Chappus, V. Heath, S. Popov, R. Smith, T. Tran, S. Currier, D.C. Fernandez, P. Okpara, V. Owen, B. Franks, R. Hueter, D.J. Madigan, C. Fischer, B. McBride, and N.E. Hussey. (2020). Inconspicuous, recovering, or northward shift: status and management of the white shark (*Carcharodon carcharias*) in Atlantic Canada. *Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Sciences*. 77(10): 1666-1677.

Haut: Requin du Groenland, *Somniosus microcephalus*, dans l'estuaire du Saint-Laurent.
Bas: Aiguillat commun du Pacifique, *Squalus suckleyi*, en Colombie-Britannique.
Images vidéo © Jeffrey Gallant, ORS



Attaques préhistoriques

Le requin blanc n'était pas étranger aux peuples préhistoriques de la Péninsule maritime, dont la Première Nation Mi'kmaq qui le connaissait sous plusieurs noms tels que *wabinmek 'wa*. Contrairement à la société canadienne d'aujourd'hui, les requins étaient bien connus et revêtaient une importance particulière pour les peuples autochtones de la péninsule, qui englobait les provinces maritimes, le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent, ainsi que certaines parties de la Nouvelle-Angleterre. Cette relation qui dure depuis des milliers d'années est attestée¹ par la présence de dents de requin, que l'on trouve couramment dans les contextes mortuaires et rituels datant d'environ 5000 BP à 950 BP, où BP signifie « Before Present » et où le présent est défini en 1950.



Tracés de pétroglyphes Mi'kmaqs de deux chasseurs marins dans un canot en train de transpercer ce qui semble être un marsouin. Image reproduite des archives de la Nouvelle-Écosse.

Des dents de requins, en particulier de requins blancs, ont été découvertes¹ sur des lieux de sépulture dans tout le Nord-Est et aussi loin à l'intérieur des terres que l'actuel Montréal. Pour les peuples chasseurs-cueilleurs de l'Archaique maritime, on pense que les dents pourraient avoir représenté une créature avec des capacités prédatrices impressionnantes et respectées. Elles pourraient aussi avoir été un symbole du mode de vie marin de leur société. D'un point de vue spirituel, les dents pourraient avoir détenu des pouvoirs mystiques. Le commerce des précieuses dents de requins pourrait donc avoir été un moyen de renforcer les relations entre les groupes dans toute la péninsule, y compris dans des endroits intérieurs comme la vallée du Saint-Laurent où aucun requin n'était présent.

Cette relation millénaire entre les peuples autochtones et *Carcharodon carcharias* est une preuve supplémentaire que la présence du requin blanc au Canada atlantique et dans le golfe du Saint-Laurent serait davantage associée à une augmentation récente de la population qu'aux changements climatiques, c'est-à-dire que le requin blanc était considéré comme relativement abondant des milliers d'années avant l'avènement du réchauffement climatique.



Vue d'artiste du mode de vie des Mi'kmaqs, y compris les canots à bosse et à mât typiques du golfe du Saint-Laurent, peints vers 1850. Image : [Musée des beaux-arts du Canada](https://www.musee-mccord.ca/fr/visiter/visiter-musee-mccord)

Les Mi'kmaqs étaient des marins hors-pairs qui effectuaient de longs voyages² en haute mer pour atteindre des communautés éloignées et des terrains de chasse saisonniers, comme les Îles-de-la-Madeleine et le sud de Terre-Neuve. Ils ont même conçu³ un canot spécifiquement pour les voyages en mer. En plus des menaces environnementales telles que les conditions de mer périlleuses, les tempêtes et le ciel couvert, qui rendaient la navigation difficile ou dangereuse, les Mi'kmaqs auraient également été poursuivis et attaqués par des requins, dont le plus probable était le requin blanc. Les attaques étaient apparemment si fréquentes et meurtrières que les marins portaient des armes et des moyens de dissuasion spécialement conçus pour repousser leurs voraces agresseurs.

¹ Betts, M. W., Blair, S. E., & Black, D. W. (2012). Perspectivism, mortuary symbolism, and human-shark relationships on the Maritime Peninsula. *American Antiquity*, 77(4), 621–645.

² Keenlyside, D.L. (1999). Glimpses of Atlantic Canada's past.

³ Martijn, Charles, A. (1986). Les Micmacs et la mer. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal. 343 p.

⁴ Adney, Edwin Tappan and Chapelle, Howard I. (1964). The Bark Canoes and Skin Boats of North America. Bulletin of the United States National Museum. 1–242, 224 figures.

Vers 1731, sur ce qui est aujourd'hui l'Île-du-Prince-Édouard, un chaman Mi'kmaq nommé *Lkimu* (alias *Arguimaut*) parla d'un *mauvais poisson* qui dévora son peuple au Père Pierre-Antoine-Simon Maillard (1710-1762).

«... ils courent souvent de grands risques, en faisant avec leurs frêles canots d'écorce des trajets considérables, comme de quatre, cinq, six, quelquefois sept lieues pour se rendre d'un rivage à un autre [...] Ces trajets sont considérables pour nous. Nous avons beau les faire de calme ou de beau temps, les mauvais poissons dont ces mers-cy sont souvent infestées, ne nous permettent pas de les faire sans inquiétude et sans peur. Il arrive, et il n'arrive que trop de fois que cette maligne engeance vient attaquer si subitement nos canots par leur derrière, qu'elle les fait caler tout a coup avec ceux qui sont dedans. C'est en bien nageant que quelques-uns échappent au peril ; mais il y en a toujours qui deviennent la proie de ces poissons carnaciers et extrêmement voraces. Quand nous avons le temps de les voir venir à nous, nous cessons tout à coup de nager, nous prenons en main un bois armé au bout d'un os très-dur et très-pointu, et nous en dardons, si nous pouvons, l'animal, qui aussitôt qu'il se sent blessé, cesse de poursuivre pour un peu de temps. Nous profitons de peu de répit en nageant de toutes nos forces; si l'animal revient, nous faisons la même manoeuvre jusqu'à ce que nous ayons gagné terre. Il n'y a guère à se débarrasser de deux qui s'attachent à un cannot. Quand il nous arrive d'être sans nos dards, nous jettons, non sans beaucoup trembler de frayeur, de momens à autres, des morceaux de viande ou de poisson si nous en avons, pour amuser l'animal qui nous poursuit, tandis que celui qui est devant nage tout doucement sans discontinuer. S'il arrive que nous n'ayons plus rien à jeter, nous nous dépouillons de la pelleterie qui nous couvre ; nous jettons souvent à cet animal jusqu'à nos bonnets de peaux de gibier. Enfin voyant que nous n'avons plus rien à jeter, nous attachons et faisons tenir comme nous pouvons au bout du manche de nos avirons quelqu'os des plus pointus, et des plus longs de tous ceux que nous portons toujours avec nous dans nos cannots, ou bien nous lions plusieurs flèches ensemble, dont nous rapprochons de fort près les pointes les unes des autres ; nous saisissons cette petite botte de traits avec l'extrémité du haut de la pagaie ou de l'aviron avec quelqu'une de nos ceintures ; alors nous attendons l'animal pour le darder, ce qu'il ne nous est pas aisé de si bien faire qu'avec le dard, vu que la pagaie ne se trouve jamais assez longue ; cependant il nous a été souvent avantageux de nous servir de cet expédient. Enfin quand nous avons quelque trajet à faire, il est rare, à cause de ces animaux qui nous sont redoutables, que nous ne garnissions le derrière de notre cannot de plusieurs branches d'arbres bien garnies de feuilles, et qui s'élèvent deux pieds de hauteur au-dessus des bords du cannot ; nous connaissons par expérience que quand ces poissons voient et sentent ces feuillages, ils se retirent et n'approchent pas ; apparemment qu'ils croient que c'est une terre sur laquelle ils pourroient s'échouer. »

— Maillard, Antoine-Simon. (1863). Lettre de M. l'Abbé Maillard sur les missions de l'Acadie et particulièrement sur les missions micmaques. À Madame de Drucourt [1746], Les Soirées canadiennes, Québec, Brousseau et frères, vol. III, p. 289-426.

Certains historiens² ont provisoirement identifié le « mauvais poisson » tant redouté comme étant l'orque, *Orcinus orca* (alias épaulard), qui demeure à ce jour un résident rare du golfe. Cependant, à moins que le comportement bien documenté et bienveillant de l'orque envers les humains* fut été inexplicablement différent avant qu'il n'y ait des documents écrits, et parce que les proies naturelles de l'orque telles que les poissons (orque de l'Atlantique Nord de type 1) et les mammifères marins (orque de l'Atlantique Nord de type 2) étaient abondantes au cours de la préhistoire, nous avons déterminé que l'attaquant était plus probablement le requin blanc.

Comme preuve supplémentaire, nous n'avons pas été en mesure de trouver un terme Mi'kmaq pour *orque*, alors qu'il existe plusieurs mots pour *requin*, y compris le nom susmentionné du requin blanc, *wabinmek* 'wa. Si l'orque était en fait le « mauvais poisson » qui a terrifié et tué de manière prévisible les marins indigènes pendant 5 000 ans, on pourrait supposer qu'il aurait eu un nom et qu'il infligerait encore d'occasionnelles morsures...

Jacques Merle, alias le père Vincent de Paul (1768-1853), a décrit un incident survenu lors d'un voyage en canot de Tracadie (baie Saint-Georges, N.-É.) au détroit de Canso dans un mémoire daté de 1824, qui pourrait avoir impliqué le même agresseur :

« Une autre fois que j'allois faire la mission à ce même cap (Breton), les sauvages qui me conduisoient en canot aperçurent trois monstrueux poissons appelés *maraches*, et en eurent peur, parce qu'ils sont très dangereux. Leurs dents sont faites comme les couteaux de jardinier, coupant et sciant ; enfin, elles sont à peu près comme des rasoirs un peu recourbés. Ils sont extrêmement voraces, et poursuivent souvent les bateaux et les attaquent avec violence. Les canots d'écorce ne peuvent leur résister ; ils les ouvrent largement d'un coup de dent, et alors il faut bien qu'ils coulent à fond ; c'est pourquoi les sauvages les redoutent si fort. Mais heureusement que ces poissons ne nous ont pas poursuivis. Nous sommes arrivés, grâce à Dieu, en bonne santé. »

— Jacques Merle, dit Vincent de Paul. (1824). Mémoire de ce qui est arrivé au P. Vincent de Paul, religieux de la Trappe ; et ses observations lorsqu'il étoit en Amérique où il a passé environ dix ans avec l'agrément de son Supérieur, publiée dans *Relation de ce qui est arrivé à deux religieux de la Trappe, pendant leur séjour auprès des sauvages* (Paris).

Ce récit fournit un indice important quant à l'identité des attaquants. La description des dents (couteaux, sciage et rasoirs) correspond à celle du requin blanc et ne ressemble en rien à la dentition de l'orque. L'apparence « légèrement courbée » pourrait faire référence à l'angle des dents tel qu'observé à partir d'un canot ou d'une autre embarcation. Le nom *marache* est aussi très près de *marâche*, qui est un nom commun du requin-taupe commun, *Lamna nasus*, une espèce souvent confondue avec le requin blanc. *Marache* est aussi un mot basque pour requin. Étant donné que les Mi'kmaq étaient déjà en contact avec les Basques depuis des centaines d'années lorsque Paul a décrit l'incident, le terme pourrait avoir également été utilisé pour le requin blanc, qui, pour la plupart des observateurs, ressemblerait à un gros requin *marâche*.

* Il n'y a aucune mention de l'orque attaquant, encore moins tuant et dévorant, des êtres humains dans son habitat *naturel* nulle part dans le monde.

¹ Betts, M. W., Blair, S. E., & Black, D. W. (2012). Perspectivism, mortuary symbolism, and human-shark relationships on the Maritime Peninsula. *American Antiquity*, 77(4), 621–645.

² Keenlyside, D.L. (1999). Glimpses of Atlantic Canada's past.

³ Martijn, Charles, A. (1986). Les Micmacs et la mer. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal. 343 p.

⁴ Adney, Edwin Tappan and Chapelle, Howard I. (1964). The Bark Canoes and Skin Boats of North America. Bulletin of the United States National Museum. 1–242, 224 figures.

Qui est responsable ?

Attaques non provoquées sont des incidents au cours desquels un contact violent se produit sans aucune provocation humaine.

Attaques provoquées sont des incidents dans lesquels un contact violent se produit en raison d'une provocation humaine volontaire ou involontaire, comme toucher, saisir, nourrir ou attaquer un requin, faire de la chasse sous-marine, plonger à l'extérieur d'une cage lors de l'utilisation d'attractifs, ou bloquer physiquement le mouvement vers l'avant d'un requin.

Certains croient que tous les incidents sont simplement le résultat de l'intrusion de personnes dans l'océan où elles peuvent inciter ou irriter ses espèces dominantes.

« Pour tout ce que nous entendons et lisons à propos des attaques de requins *non provoquées*, j'en suis venu à croire qu'elles n'existent pas. Nous provoquons un requin à chaque fois que nous entrons dans l'eau où se trouvent des requins, car nous oublions : l'océan n'est pas notre territoire, c'est le leur. »

— Peter Benchley (*Shark Trouble*, 2002)

Codes descriptifs du RCAR

Diverses classifications sont utilisées par différentes organisations pour décrire les incidents liés aux requins, bien que le motif réel de nombreux événements soit souvent inconnu. Nous proposons ainsi une classification simplifiée basée sur la cause la plus probable. À l'exception du traquage et de la nécrophagie, nous considérons ces types d'incidents comme étant des *attaques*, que nous définissons comme *une action violente contre une personne ou un objet sans égard à la cause*.

Attaque éclair (AE) : Attaque improvisée et spontanée résultant d'une réponse immédiate à des stimuli dans des conditions environnementales défavorables telles qu'une faible visibilité ou des vagues, ou en présence d'autres requins ou de proies telles que des phoques, c'est-à-dire que le requin doit réagir rapidement ou risquer de manquer une occasion de se nourrir ou de se défendre. Le requin réalise généralement qu'il a fait une erreur et met ainsi fin à la confrontation. À la lumière des millions d'humains rencontrés ou détectés par les requins sans incident, les attaques erronées qui ne sont pas causées par de mauvaises conditions environnementales ou la présence de concurrents ou de proies régulières pourraient en fait être très rares.

Preméditée (PRE) : Attaque méthodique et délibérée précédée d'une observation ou d'une traque prolongée, et parfois d'une attitude d'intimidation (comportement agonistique) ou d'un heurt d'avertissement. Le requin voit une cible et veut mordre ou lacérer pour enquêter, se nourrir (prédateur), ou combattre un concurrent ou un agresseur potentiel. Même les espèces de requins considérées comme inoffensives pour l'homme peuvent mordre lorsqu'un objet d'intérêt, y compris une source de nourriture, est menacé.

Contrairement à l'attaque éclair, le requin peut attaquer à plusieurs reprises. Lorsque les conditions environnementales n'entravent pas la vision ou les autres sens du requin, le requin peut mordre pour explorer des proies potentielles après une période d'observation. De nombreuses morsures délibérées sur des humains pourraient être de nature exploratoire, ce qui a conduit certains à éviter de décrire ces événements comme des attaques.

Défensive (DF) : Le requin mord quelqu'un ou quelque chose qu'il perçoit comme un agresseur. Même les espèces de requins considérées comme inoffensives pour l'homme peuvent mordre lorsqu'elles sont provoquées ou menacées, c'est-à-dire qu'elles sont touchées, attrapées, poursuivies, transpercées ou que leurs mouvements sont entravés.



Les actions suivantes ne sont pas des attaques puisque *aucune action violente n'a lieu*.

Nécrophagie (NE) : Le requin consomme un cadavre résultant d'un naufrage, d'une noyade ou d'autres circonstances (alias charognage).

Un requin **traque (TR)** quelqu'un sans confrontation. Bien que de tels événements n'entraînent pas toujours un contact physique, ils offrent néanmoins des informations précieuses sur le comportement des requins et l'évaluation des risques. Des cas informatifs qui auraient pu mener à une confrontation sont ainsi inclus dans le Registre canadien des attaques de requins.

Aiguillat commun du Pacifique, *Squalus suckleyi*, en Colombie-Britannique. Image vidéo © Jeffrey Gallant, ORS



Réduire le risque

L'auto-préservation est la première loi de la nature pour les humains ainsi que pour la faune avec laquelle nous partageons ce qui reste du monde sauvage. Ainsi, peu de gens avisés s'aventureraient dans le territoire de l'ours blanc sans un fusil chargé, mais la plupart d'entre nous entrons dans l'océan sans souci, en nous fiant seulement à des statistiques réconfortantes pour conjurer la peur déraisonnable de rencontrer toute forme de vie marine menaçante, encore moins un requin. Et pourtant, il n'est pas nécessaire d'être armé d'un harpon ou d'un bâton explosif pour se protéger lorsque les connaissances de base et le bon sens peuvent aider à prévenir la plupart des affrontements avec les requins.

Nage

Les rencontres entre nageurs et requins sont rares au Canada atlantique, avec seulement un incident soupçonné (Cas #25) à ce jour.

- Nagez dans la zone délimitée sur les plages surveillées et vérifiez la signalisation.
- Si vous n'êtes pas sur un site contrôlé, ne nagez pas loin du rivage.
- Ne nagez pas seul et soyez attentifs à votre entourage.
- Évitez de nager à l'aube, au crépuscule ou la nuit.
- Surveillez les oiseaux plongeant qui peuvent être un signe de poissons-appâts (et de requins).
- Gardez les restes de poisson et de nourriture hors de l'eau où les gens nagent.
- Ne nagez pas à proximité des activités de pêche (bateaux ou quais).
- Nagez dans une eau claire.
- Ne nagez pas près des échoueries de phoques.

Surf

Des rencontres entre des surfeurs et des requins ont été signalées en Nouvelle-Écosse, y compris un incident récent à White Point (Cas #24).

- Sortez de l'eau de façon calme—si possible—lorsque vous voyez un requin.
- Évitez de surfer lorsque les requins mangent (aube et crépuscule).
- Portez attention à votre environnement à tout moment lorsque vous êtes sur l'eau.
- Évitez les canaux en eau profonde entre la plage et les brisants. Les requins les utilisent pour embusquer leurs proies.
- Évitez les échoueries de phoques.
- Évitez les embouchures des rivières où l'eau est trouble et où la vie marine se rassemble.
- Surfez à plusieurs et formez un groupe.
- Ne vous débattiez pas ou vous pourriez ressembler à un phoque blessé.
- Éloignez-vous des carcasses de mammifères marins.
- Évitez de porter des vêtements brillants qui pourraient refléter la lumière.
- Ne surfez pas à proximité des activités de pêche (bateaux ou quais).

Bateaux

Au moins une [rencontre mortelle confirmée](#) avec le requin blanc a résulté d'attaques contre des bateaux. Les embarcations petites ou fragiles comme les kayaks, les canots, les doris et les structures gonflables sont les plus à risque.

- Ne touchez pas un requin depuis n'importe quelle embarcation. Les requins sont agiles et rapides et pourraient facilement vous prendre au dépourvu.
- Ne vous penchez pas sur un rail ou ne vous placez pas dans des positions précaires pour observer ou photographier un requin. Un requin pourrait [s'élancer vers vous](#) ou une vague pourrait vous faire tomber par-dessus bord.
- En présence d'un requin, [ne sautez pas à l'eau](#) pour impressionner vos abonnés sur les réseaux sociaux.
- Ne bloquez pas intentionnellement le chemin d'un requin nageant à la surface et méfiez-vous de vos hélices pouvant blesser un requin passant en dessous.
- À bord d'un bateau pneumatique, ne vous attardez pas si un requin blanc s'approche directement et [qui s'intéresse](#) à votre moteur ou au bateau lui-même.
- Si vous êtes en kayak ou en canot, dirigez-vous calmement vers le rivage lorsque vous voyez un requin.
- Ne faites pas de kayak près d'une colonie de phoques lorsque les requins sont en saison.
- Si vous faites naufrage ou si vous tombez par-dessus bord, évitez de vous débattre ou d'éclabousser jusqu'à ce que vous puissiez monter à bord d'un radeau de survie ou d'une structure flottante (bateau renversé, etc.).

Phoques communs, *Phoca vitulina*, au parc national Kejimikujik Bord de mer. Photo © Jeffrey Gallant, ORS



Plongée

Les rencontres entre les plongeurs autonomes et les requins sont rares au Canada atlantique. Mis à part les observations intentionnelles menées par les scientifiques, les rencontres avec les requins sont généralement brèves et souvent à l'insu du plongeur. Les requins les plus souvent vus par les plongeurs sont l'aiguillat commun, le requin pèlerin et le maraîche. De 2003 à 2010, le requin du Groenland a été observé de manière prévisible par des plongeurs près de la ville de Baie-Comeau, dans l'estuaire du Saint-Laurent.

La première rencontre *confirmée* entre des plongeurs et un requin blanc (Cas #27) s'est produite près d'Halifax en novembre 2021, et elle a été suivie d'au moins deux autres rencontres dans la même région en juillet 2022. Ce n'est qu'une question de temps avant que les plongeurs ne rencontrent inopinément le requin blanc à d'autres endroits, dont le golfe du Saint-Laurent.

Les rencontres avec les requins blancs sont très rares dans toute leur aire de répartition mais elles conduisent parfois à des affrontements.

- Ne plongez pas dans une eau trouble lorsque des requins sont présumés être dans la même zone.
- Ne plongez pas à proximité d'une colonie de phoques lorsque les requins sont en saison ou présumés être dans la même zone.
- Si en présence de phoques qui se précipitent soudainement, il peut y avoir un gros requin à proximité.
- Ne bloquez jamais le chemin d'un requin. Un requin ne peut pas nager à reculons donc si vous bloquez son chemin, il peut se sentir coincé ou menacé et vous attaquer (ou quelqu'un d'autre à proximité).
- Ne harcelez en aucun cas les requins. Attraper ou même toucher un requin, peu importe l'espèce, peut provoquer une attaque défensive et entraîner des accusations du ministère des Pêches et des Océans (MPO) lorsqu'il s'agit d'espèces en voie de disparition.
- En présence d'un requin blanc qui approche, ne lui tournez pas le dos et ne vous précipitez pas à la surface. Gardez les yeux sur le requin à tout moment et évitez de le laisser vous approcher par derrière ou par en dessous. Dans la mesure du possible, attendez que le requin n'ait pas été vu pendant quelques minutes avant de remonter à la surface. Une fois au bateau, ne vous attardez pas et ne vous débattez pas dans l'eau.
- **Ne cherchez pas une rencontre improvisée avec un requin blanc.** Si vous voyez une nageoire dorsale, ignorez l'envie de sauter dans l'eau pour voir ou prendre une photo. À moins que le requin ne fasse que passer, il se peut qu'il se trouve à votre emplacement en raison d'une proie ou d'un autre attractif dont vous n'êtes pas conscient, y compris vous-même, et ses instincts prédateurs peuvent donc être en alerte maximale.

- **Ne tentez pas d'appâter des requins.** Plusieurs requins du Canada atlantique et du Saint-Laurent sont des espèces en voie de disparition. L'introduction d'attractifs dans le milieu naturel dans le but d'appâter ces animaux ne peut se faire qu'avec un permis scientifique du ministère des Pêches et des Océans (MPO) et avec un protocole de protection des animaux sanctionné par une institution membre du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA).
- **N'improvisez pas la plongée en cage.** Les opérations de plongée en cage menées sans protocoles de plongée scientifique ou de protection des animaux peuvent entraîner des accidents graves, voire mortels, pour les plongeurs et les requins. La plongée en cage avec des espèces en voie de disparition effectuée sans permis scientifique du MPO peut également entraîner des accusations.
- Utilisez les lampes stroboscopiques et vidéo avec parcimonie car leur effet aveuglant et leur décharge électrique peuvent irriter un requin et déclencher—provoquer—une réaction agressive.

⚠ Quelle que soit l'activité, ne vous fiez pas au calendrier grégorien pour deviner quand les requins sont partis pour la saison, ou vous pourriez avoir une grosse surprise. Les requins blancs sont demeurés dans les provinces du Saint-Laurent et des Maritimes jusqu'en novembre (2021), peut-être en raison des températures de l'eau inhabituellement chaudes¹.

¹ Le golfe du Saint-Laurent a eu chaud en 2021. La Presse. 19.01.2022. [En ligne](#)

Plongée avec un phoque commun, *Phoca vitulina*, en Colombie-Britannique. Image vidéo © Jeffrey Gallant, ORS



Base de données

Le registre canadien des attaques de requins est la seule base de données vérifiée¹ de tous les incidents documentés au Canada. Les rapports non confirmés et discrédités sont également inclus—**en rouge**—afin de dissiper les mêmes histoires présentées comme factuelles ailleurs. Chaque entrée comprend une évaluation détaillée de l'incident accessible en cliquant sur le numéro de cas dans la première colonne (#27, #26, etc.). Il pourrait y avoir plus d'incidents de l'histoire moderne qui n'ont jamais été recensés, et il y a probablement eu plusieurs cas—y compris des décès—au cours de la préhistoire, car il existe de nombreuses preuves suggérant une relation complexe et de longue date s'étendant sur des milliers d'années entre les peuples autochtones de la Péninsule maritime—provinces maritimes et Saint-Laurent—et certaines des mêmes espèces de requins connues pour peupler la région aujourd'hui². Veuillez noter qu'en raison de l'absence fréquente de détails clés, il est parfois nécessaire de spéculer sur la base de faits connus afin de tenter de déterminer l'espèce et les causes de certains incidents.

¹ Betts, M. W., Blair, S. E., & Black, D. W. (2012). Perspectivism, mortuary symbolism, and human-shark relationships on the Maritime Peninsula. *American Antiquity*, 77(4), 621–645.

¹ Maillard, Antoine-Simon. (1863). *Lettre de M. l'Abbé Maillard sur les missions de l'Acadie et particulièrement sur les missions micmaques. À Madame de Drucourt [1746]*, Les Soirées canadiennes, Québec, Brousseau et frères, vol. III, p. 289-426.

¹ Jacques Merle, dit Vincent de Paul. (1824). *Mémoire de ce qui est arrivé au P. Vincent de Paul, religieux de la Trappe ; et ses observations lorsqu'il étoit en Amérique où il a passé environ dix ans avec l'agrément de son Supérieur, publiée dans Relation de ce qui est arrivé à deux religieux de la Trappe, pendant leur séjour auprès des sauvages* (Paris).

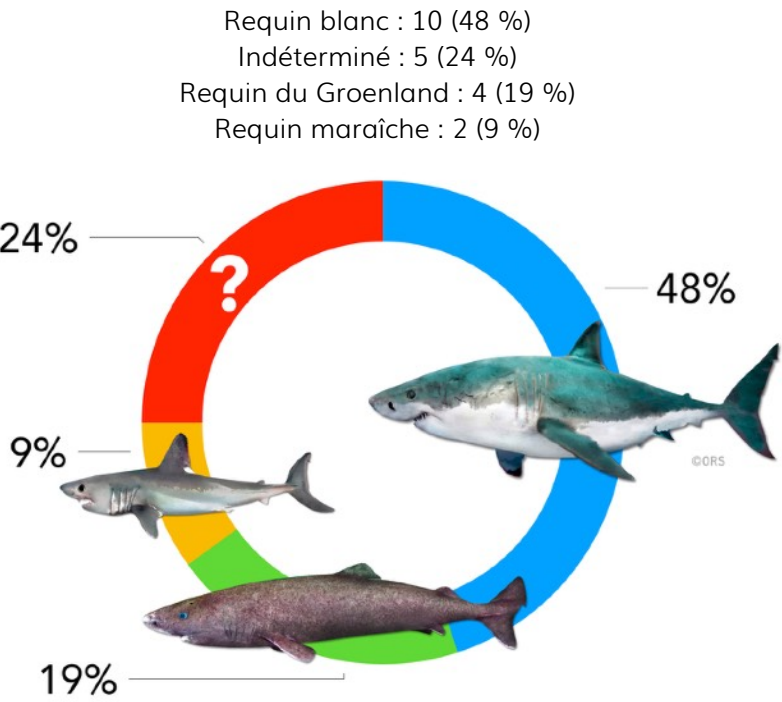
¹ Martijn, Charles, A. (1986). *Les Micmacs et la mer*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal. 343 p.

Requin maraîche, *Lamna nasus*, capturé dans une fascine à La Malbaie en 1936. Photo: Bibliothèque et Archives Canada



Nombre d'incidents par espèce

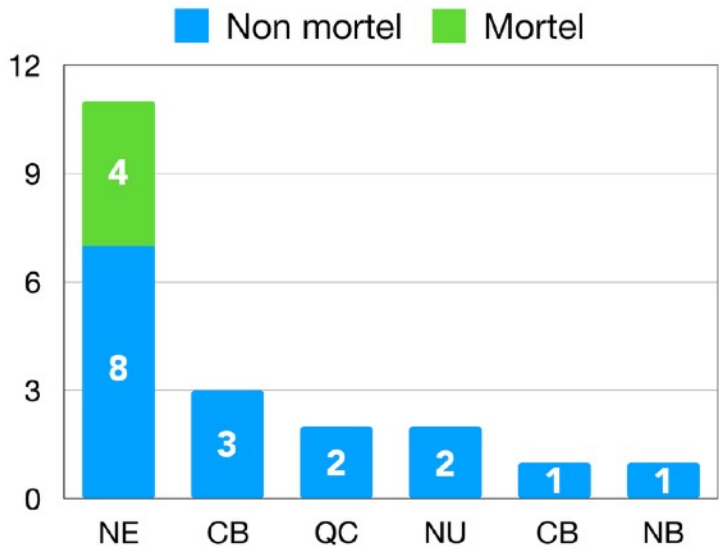
Cas confirmés seulement. Le requin blanc est présumé dans tous les cas mortels.



Nombre d'incidents par province

Cas confirmés seulement. Le cas du Nouveau-Brunswick provient des eaux limitrophes du Maine. Le requin blanc est présumé dans tous les cas mortels.

Total (Canada) : 21
Non mortels : 17
Mortels : 4



Registre canadien des attaques de requins

Dernière mise à jour : **25.07.2022**

Nombre total de cas (confirmés et non confirmés) : **27**

Nombre total de cas confirmés ou plausibles : **20**

Nombre total de cas non confirmés ou discrédités : **7**

- Inclut les incidents présumés de traquage et les eaux limitrophes. L'incident du Maine (#22) est associé à la province limitrophe (Nouveau-Brunswick).
- Bien que les incidents de traquage n'entraînent pas de contact physique, ils offrent néanmoins des informations précieuses sur le comportement des requins et l'évaluation des risques.
- **Les incidents non confirmés et discrédités sont inclus en rouge pour contrer les rapports publiés ailleurs.**
- Incidents Mi'kmaqs et préhistoriques.

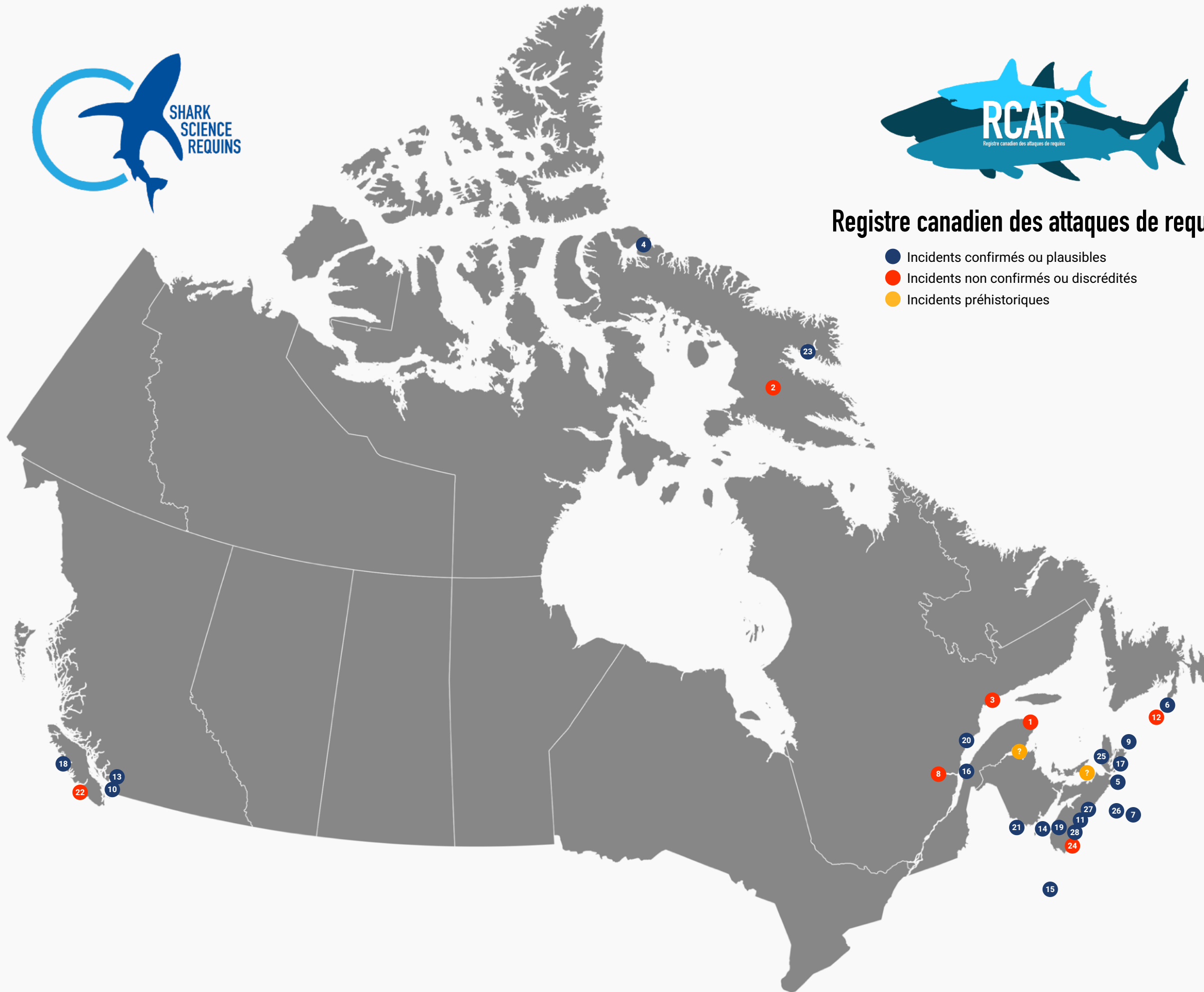


#	Date	Lieu	Province	Espèce	Incident	Résultat
28	2023.10.18	Toby Island	NE	Requin blanc	Chien de chasse tué par un requin	Chien tué
27	2021.11.09	Chebucto Head	NE	Requin blanc	Plongeurs traqués par un requin	Nul
26	2021.09.12	Île de Sable	NE	Requin blanc	Planeur endommagé par un requin	Bris
25	2021.08.13	Île de Margaree	NE	Requin blanc	Nageuse mordue par un requin	Blessure
24	2019.09.12	White Point	NE	Indéterminée	Surfeurs traqués par un requin	Nul
23	2012.17.19	Tofino	CB	Indéterminée	Surfeuse mordue par un requin	Blessure
22	2010.10.23	Eastport, ME	NB	Requin maraîche	Plongeur heurté par un requin	Nul
21	2007	Ingalik	NU	Requin du Groenland	Enfant traqué par un requin	Nul
20	2004.06.20	Baie-Comeau	QC	Requin du Groenland	Plongeurs traqués par un requin	Nul
19	2000.12.05	Digby	NE	Requin maraîche	Plongeur heurté et traîné par un requin	Nul
18	1961.08.17	Esperanza Inlet	CB	Requin blanc	Engin de pêche attaqué	Bris
17	1953.07.09	Fourchu	NE	Requin blanc	Bateau attaqué par un requin	Décès
16	1940.04.04	Île aux Basques	QC	Requin du Groenland	Bateau attaqué par un requin	Nul
15	1936.08.11	Banc de Georges	NE	Requin blanc	Bateau attaqué par un requin	Nul
14	1932.07.02	Digby	NE	Requin blanc	Bateau attaqué par un requin	Nul
13	1925.01.08	Burrard Inlet	CB	Indéterminée	Plongeur attaqué par un requin	Nul
12	<1924	Grands Bancs	NL	Requin blanc	Pêcheur mordu par un requin	Blessure
11	1920.06.27	Hubbards	NE	Requin blanc	Bateau attaqué par un requin harponné	Nul
10	1905.07.07	False Creek	CB	Indéterminée	Enfant traqué par un requin	Nul
9	1891.08.30	Détroit de Cabot	NE	Indéterminée	Pêcheur tué par un requin	Décès
8	1888.08.27	Baie des Ha! Ha!	QC	Requin du Groenland	Femme menacée par un requin	Nul
7	1888.08.14	Île de Sable	NE	Indéterminée	Naufragé tué par un requin	Décès
6	1874	Banc Saint-Pierre	NL	Requin blanc	Bateau attaqué par un requin	Nul
5	1860	Cap de Canso	NE	Indéterminée	Naufragés tués par des requins	Décès
4	1859	Pond Inlet	NU	Requin du Groenland	Jambe humaine trouvée dans un requin	Nécrophagie
3	<1846	Rivière Moisie	QC	Requin blanc	Canot attaqué par un requin	Décès
2	<1846	Nunavut	NU	Requin du Groenland	Kayak attaqué par un requin	Décès
1	<1691	Gaspé	QC	Indéterminée	Nageur tué par un requin	Décès
?	<1700	Péninsule maritime	...	Requin blanc	Mi'kmaqs et peuples préhistoriques (5000 B.P. to 250 B.P.) attaqués par des requins	Blessures/décès



Registre canadien des attaques de requins

- Incidents confirmés ou plausibles
- Incidents non confirmés ou discrédités
- Incidents préhistoriques



REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Chien de chasse tué par un requin
Numéro de cas : 28
Date: 2023.10.18
Lieu: Toby Island, Nouvelle-Écosse
Type d'incident : Attaque contre un animal de compagnie — Code : PRE
Espèce (Présumée) : Requin blanc (<i>Carcharodon carcharias</i>)
Cause(s) possible(s) : Chasse aux canards avec sang dans l'eau (Provoqué)
Résultat : Blessure mortelle à un chien de chasse
Statut : Confirmé
Description: Un chien nommé Pepper récupérait son deuxième canard de la journée lorsqu'il a été attaqué par le dessous par un requin au large de l'île Toby, près de Port Medway, en Nouvelle-Écosse. « Lorsque l'océan est calme et que les canards tombent près du bateau, il est courant d'envoyer un chien dans l'océan pour récupérer les oiseaux aquatiques. » a écrit le chasseur anonyme dans un courriel. « J'étais très près du rivage, dans environ 20 pieds d'eau, et mon chien n'est resté dans l'eau que quelques minutes. » « Cela s'est produit si rapidement et a été si choquant que même si je la regardais lorsque cela s'est produit, je ne peux pas dire avec certitude de quel type de requin il s'agissait. Pepper a refait surface et s'est débattu jusqu'au bateau où j'ai pu le mettre en sécurité. Je suis retourné au rivage, secoué et choqué par cette horrible perte. »
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Défensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : Bien qu'il s'agisse peut-être du premier incident du genre au Canada, des attaques contre des animaux de compagnie ont déjà eu lieu ailleurs. Les sons et les vibrations produits par les occupants du bateau, les oiseaux se débattant ou saignant dans l'eau, ainsi que l'agitation produite par le chien sautant dans l'eau et nageant, auraient pu attirer l'attention d'un requin blanc à proximité, une espèce connue pour enquêter sur de telles activités. Octobre est également la saison durant laquelle les requins blancs migrent au large de la Nouvelle-Écosse alors qu'ils retournent vers les eaux hivernales plus chaudes, de la Caroline du Sud au golfe du Mexique.
Recommandations : Sachez que les requins blancs demeurent désormais dans le golfe du Saint-Laurent et les provinces maritimes jusqu'en novembre. La résidence saisonnière plus longue des requins blancs est peut-être devenue la nouvelle norme en raison des changements en cours provoqués par le changement climatique. Évitez également de laisser écouler du sang dans l'eau et de produire des éclaboussements lors de la migration saisonnière au requin blanc en eaux canadiennes.
Références : ¹ Owner left shocked after watching his dog get attacked by shark in N.S. waters. 19.11.2023. En ligne.



Requin blanc, *Carcharodon carcharias*. Illustration © ORS

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Plongeurs traqués par un requin blanc à Chebucto Head
Numéro de cas : 27
Date: 2021.11.09
Lieu: Chebucto Head, Nouvelle-Écosse
Type d'incident : Traquage sans contact physique — Code : TR
Espèce : Requin blanc (<i>Carcharodon carcharias</i>)
Cause(s) possible(s) : Proximité d'un lieu de chasse (Non provoqué)
Résultat : Nul
Statut : Confirmé
Description: Deux plongeurs, dont le chercheur sur les requins Chris Harvey-Clark, ont été approchés trois fois par un requin blanc en explorant l'épave du <i>Letitia</i> à Chebucto Head (près d'Halifax). Le requin a été vu pour la première fois à une distance de huit mètres à 33 m de profondeur. Le Dr Harvey-Clark l'a immédiatement identifié comme un requin blanc de trois mètres, ce qui correspond à la taille à laquelle on pense que les sub-adultes effectuent la transition alimentaire des poissons aux mammifères. Il fit signe à son partenaire de se diriger vers la ligne de remontée avant que le requin ne fasse un deuxième passage à six mètres de distance. « C'est une chose d'avoir un requin qui passe à proximité et vous épie une fois, mais si le requin revient à plusieurs reprises, c'est une enquête prédatrice en cours et vous ne voulez pas vous rendre à la fin de cette action. Cela donne l'impression d'être chassé et ce n'est pas un bon sentiment. » — Chris Harvey-Clark, Université Dalhousie¹ Le requin a fait un troisième passage avant que les plongeurs n'atteignent la ligne de remontée qui menait à leur bateau. Ils se sont sentis les plus vulnérables à la fin de l'ascension en raison de la faible visibilité à partir de 10 m de profondeur jusqu'à la surface. Ils ont évidemment négligé de faire le palier de sécurité recommandé. « La visibilité était si mauvaise que vous ne pouviez pas voir le bout de vos palmes. Vous êtes dans une eau trouble, nous étions juste à côté de l'endroit où il y a des phoques avec un requin en quête de nourriture et aucune capacité à le repousser. C'étaient donc les pires conditions. » — Chris Harvey-Clark, Université Dalhousie¹
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Defensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : Une rencontre rapprochée et imprévue avec un requin blanc est pour la plupart des plongeurs une expérience effrayante. Les passages répétés, la proximité des phoques et la mauvaise visibilité ont tous créé une expérience tendue, en particulier pour quelqu'un d'aussi bien informé sur le comportement des requins que le Dr Harvey-Clark. Compte tenu de la distance du rivage, les plongeurs ont agi de manière appropriée en revenant vers le bateau via la ligne de mouillage après le retour du requin pour la troisième fois*. Si les plongeurs n'étaient pas partis quand ils l'ont fait, ou s'ils avaient attendu qu'ils soient à court d'air—la rencontre a eu lieu à la fin de la plongée—l'incident aurait pu devenir dramatique pour un nombre de raisons sans rapport avec le requin. Ce qui rend cet incident si remarquable, c'est la rareté d'une telle rencontre, et encore moins sur un site de plongée populaire près d'une grande ville si tard dans la saison. À notre connaissance, c'était la première³ rencontre <i>vérifiée</i> entre des plongeurs et un requin blanc au Canada.
Recommandations : Ne vous fiez pas au calendrier grégorien pour deviner quand le requin blanc est parti pour la saison. Plusieurs individus sont demeurés dans les provinces du Saint-Laurent et des Maritimes jusqu'en novembre, peut-être en raison des températures de l'eau inhabituellement chaudes². La résidence saisonnière plus longue du requin blanc n'a pas encore été prouvée par la science, mais pourrait être devenue la nouvelle norme en raison des changements en cours provoqués par le changement climatique.
Cliquez ici pour visionner la vidéo enregistrée après que les plongeurs aient fait surface.
Autre(s) détail(s) : Le Dr Harvey-Clark a été interviewé par l'ORS. Il était également l'un des deux plongeurs impliqués dans un incident de traquage avec un requin du Groenland à Baie-Comeau en 2004 (Cas #20).
* Étant donné que le Dr Harvey-Clark et son partenaire cherchaient des raies torpilles benthiques et se concentraient donc sur le fond marin, le requin a peut-être fait d'autres approches—et plus tôt—à l'insu des plongeurs. Références : ¹ Dal's university veterinarian was on a routine dive near Halifax. Then a great white shark spotted him. Dal News. 15.11.2021. En ligne. ² Le golfe du Saint-Laurent a eu chaud en 2021. La Presse. 19.01.2022. En ligne. ³ Nous avons été informés de première main d'un événement similaire mais non fondé—également à Chebucto Head—en 1991. Infos complémentaires : How a great white shark altered an N.S. underwater researcher's diving plans for 2022. Toronto Star. 24.12.2021. En ligne.



Requin blanc, *Carcharodon carcharias*. Illustration © ORS

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Planeur sous-marin désactivé par un requin blanc
Numéro de cas : 26
Date: 2021.09.12
Lieu : Île De Sable, Nouvelle-Écosse
Type d'incident : Attaque sur un objet — Code : PRE
Espèce (Présumée) : Requin blanc (<i>Carcharodon carcharias</i>)
Cause(s) possible(s) : Attraction acoustique ou physique (Provoqué)
Résultat : Bris
Statut : Confirmé
Description : Un planeur sous-marin autonome d'Environnement et Changement climatique Canada exploité par l'Ocean Tracking Network (Université Dalhousie) a été attaqué et désactivé par un gros requin à 200 km à l'est d'Halifax. Le planeur surveillait les mouvements de flétans de l'Atlantique qui avaient été marqués avec des émetteurs acoustiques par le MPO lorsque le requin a percé le module de gouvernail en aluminium. « Ce devait être un requin assez gros et puissant car il a réussi à pénétrer de trois millimètres ou plus avec des marques de dents dans la base en aluminium de ce qui est de l'aluminium solide. » — Dr. Fred Whoriskey (Ocean Tracking Network) Le planeur à la dérive, qui était encore capable de transmettre sa position, a été récupéré pour réparation après 72 heures. Les marques de morsures ont été examinées par Fred Whoriskey de l'Ocean Tracking Network qui a également tamponné le planeur à la recherche de traces d'ADN environnementale dans le but d'identifier l'espèce de requin. Il a été signalé en novembre qu'un deuxième planeur avait également été attaqué par un requin blanc présumé : « <i>Fred Whoriskey, directeur exécutif de l'Ocean Tracking Network (OTN) de l'Université Dalhousie, a vu deux planeurs Slocum—des plates-formes d'instruments de recherche autonomes de huit pieds—attaqués et endommagés par de probables requins blancs dans les eaux au large de la Nouvelle-Écosse².</i> »
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Defensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : Le requin pourrait avoir été attiré et provoqué par inadvertance par le bruit des hélices ou des signaux électroniques émanant du planeur sous-marin. Il pourrait également avoir été attiré par le contour (ombre) et le mouvement du planeur, qui a ensuite été « goûté » comme une proie potentielle ou attaqué comme un possible intrus.

Références :

¹ 'Big and powerful' shark attack left ocean glider adrift off Nova Scotia for days. CBC News. 17.09.2021. [En ligne](#).

² Dal's university veterinarian was on a routine dive near Halifax. Then a great white shark spotted him. Dal News. 15.11.2021. [En ligne](#).



Requin blanc, *Carcharodon carcharias*. Illustration © ORS

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Nageuse mordue par un requin blanc à l'île de Margaree
Numéro de cas : 25
Date : 2021.08.13
Lieu : Île de Margaree, Nouvelle-Écosse
Type d'incident : Morsure ou lacération sur une personne à la nage — Code : AE
Espèce (Présumée) : Requin blanc (<i>Carcharodon carcharias</i>)
Cause(s) possible(s) : Proximité d'un lieu de chasse (Non provoqué)
Résultat : Blessure nécessitant une intervention médicale.
Statut : Plausible
Description : La victime (Taylor Boudreau-Deveaux, 22 ans) nageait depuis un bateau à environ 0,8 km à l'ouest de l'île de Margaree (alias Sea Wolf Island). Des témoins ont rapporté avoir vu un aileron briser la surface de l'eau <i>avant</i>¹ et <i>après</i>² la présumée attaque. La victime, qui aurait été mordue une fois à la cuisse, a été évacuée par hélicoptère vers un hôpital d'Halifax. Son grand-père, Wayne Boudreau, a publié plus tard que sa petite-fille allait bien mais avait besoin de plusieurs points de suture.
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Defensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : La réserve nationale de faune de l'île Sea Wolf abrite une importante population de phoques, ce qui pourrait expliquer la présence du requin au moment de l'incident. Les activités aquatiques sont considérées comme risquées à tout endroit à proximité des échoueries de phoques. Si l'agresseur était en fait un requin blanc, il a peut-être cru qu'il mordait ou lacérait un concurrent (pour une proie à proximité), ou il a peut-être pris la nageuse pour un phoque et mordu de façon exploratoire. Les requins blancs immatures, connus pour fréquenter le golfe du Saint-Laurent durant l'été et l'automne et dont les capacités visuelles sont encore en développement, pourraient être plus enclins³ à mordre par erreur des objets ou des personnes ressemblant à leurs proies, notamment les phoques. L'analyse de la plaie aurait pu aider à déterminer la cause potentielle. Nous avons néanmoins conclu que l'hypothèse du requin blanc est hautement probable sur la base des observations de la nageoire dorsale, du lieu et du moment de l'incident, de la présence vérifiée de requins blancs marqués à proximité, de la proximité d'une zone d'alimentation, ainsi que de la nature de l'attaque elle-même.

Autre(s) détail(s) : Bien que plausible, aucune personne impliquée dans l'incident n'a publiquement présenté de preuve prouvant l'hypothèse du requin en date du 25 juillet 2022.

Références :

¹ Woman badly injured in apparent N.S. shark attack. The National Post. 14.08.2021. [En ligne](#).

² Shark expert believes recent incident may have involved white shark. The Port Hawkesbury Reporter. 23.08.2021. [En ligne](#).

³ Ryan LA et al. 2021. A shark's eye view: testing the 'mistaken identity theory' behind shark bites on humans. J. R. Soc. Interface 18: 20210533.



Requin blanc, *Carcharodon carcharias*. Illustration © ORS

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Des surfeurs quittent l'eau après avoir vu un requin
Numéro de cas : 24
Date : 2019.07.31
Lieu : White Point, Nouvelle-Écosse
Type d'incident : Traquage sans contact physique — Code : TR
Espèce (Présumée) : Requin blanc (<i>Carcharodon carcharias</i>)
Cause(s) possible(s) : Phoques à proximité — (Non provoqué)
Résultat : Nul

Statut : Type d'incident et espèce indéterminés

Description : Un groupe de surfeurs a rapporté¹ avoir vu une nageoire dorsale d'un mètre de hauteur en surfant au large de White Point, en Nouvelle-Écosse. À un moment, le requin présumé s'est retrouvé entre le groupe et la plage bien qu'il soit impossible de savoir s'il essayait de leur barrer la route ou s'il était même conscient de la présence des surfeurs. Sentant qu'un requin les traquait peut-être, les surfeurs se sont dirigés vers le rivage éloigné de l'aileron, où ils ont dû marcher sur une longue distance pour regagner leurs véhicules.



Surfeurs à White Point, Nouvelle-Écosse. Photo © Jeffrey Gallant, ORS

Évaluation : Quoique des requins blancs étaient connus pour être dans la secteur à ce moment, et compte tenu de la taille signalée* de la nageoire dorsale, l'animal pourrait également avoir été un requin pèlerin se nourrissant de plancton en surface sans manifester aucun intérêt pour les surfeurs. L'espèce est donc considérée comme indéterminée.

Autre(s) détail(s) : White Point se trouve à environ neuf kilomètres du bord de mer du parc national Kejimikujik, où un grand nombre de phoques se rassemblent.

Des phoques gris et communs ont été observés nageant parmi les surfeurs à White Point par le chercheur de l'ORS Jeffrey Gallant pendant deux jours consécutifs en juillet 2022.

* La taille rapportée de la nageoire dorsale éliminerait également la possibilité que l'animal soit un poisson-lune (*Mola mola*), qui est souvent confondu avec un requin.

Références :
¹ Diver Story of shark encounter along Nova Scotia's south shore sparks concern among surfers. Global News. 31.07.2019. [En ligne](#).



Requin blanc, *Carcharodon carcharias*. Illustration © ORS



Requin pèlerin, *Cetorhinus maximus*. Illustration © ORS

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Possible morsure de requin sur une surfeuse à Tofino
Numéro de cas : 23
Date : 2012.07.19
Lieu : Tofino, Colombie-Britannique
Type d'incident : Attaque sur une surfeuse — Code : AE
Espèce: Indéterminée
Cause(s) possible(s) : Aucune cause apparente
Résultat : Blessure à un doigt
Statut : Non confirmé — Aucune preuve ¹
Description : Une surfeuse prétend avoir été mordue au doigt par un requin alors qu'elle surfait à Tofino. La victime croyait que sa laisse de planche lui avait accroché la main jusqu'à ce que son médecin lui aurait suggéré une morsure de requin saumon.
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Defensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : Sur la base du manque de preuves, de la nature de la blessure telle que décrite par les médias, du comportement et de la répartition connus des requins en Colombie-Britannique, il n'y a pas de coupable évident, et encore moins de certitude que la blessure ait été infligée par un requin. La morsure n'est pas caractéristique d'un requin blanc. Le requin saumon, qui est rare à cet endroit, est piscivore (mangeur de poisson) et n'a jamais été associé à une attaque contre un humain. Le requin grisét n'est pas connu pour s'aventurer dans la zone de surf. L'aiguillat commun, qui est trop petit pour attaquer les mammifères marins, n'a jamais été impliqué dans une attaque contre un humain.
Autre(s) détail(s) : Cet incident non confirmé est publié pour montrer que nous sommes au courant du rapport mais que nous ne pouvons pas valider l'attaque revendiquée.
Références : ¹ Injured surfer's shark-bite diagnosis met with skepticism. The Globe and Mail. 24.07.2012. En ligne.

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Plongeur heurté par un requin maraîche à Eastport
Numéro de cas : 22
Date : 2012.07.19
Lieu : Eastport, Maine (± 2 km de la frontière canadienne)
Type d'incident : Heurt ou tentative de lacération — Code : AE
Espèce (Confirmée): Requin maraîche (<i>Lamna nasus</i>)
Cause(s) possible(s) : Présence de poissons ou d'appareils électroniques (Provoqué)
Résultat : Nul
Statut : Confirmé ¹
Description : La victime, Scott MacNichol, du Nouveau-Brunswick (Canada) voisin, plongeait sous un enclos à saumon vide où il a été encerclé puis heurté dans ce qui était potentiellement une tentative de heurt ou de lacération par un requin maraîche (requin-taupe commun). La confrontation a été filmée en vidéo.
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Défensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : Le requin maraîche est principalement un piscivore (mangeur de poisson) qui n'est pas connu pour se nourrir de, ou attaquer les mammifères marins. Cet incident très inhabituel impliquant un humain pourrait donc avoir été causé en partie par la proximité de poissons dans d'autres enclos, ce qui pourrait avoir stimulé le comportement de prédation du requin. Le requin pourrait également avoir perçu le plongeur comme un concurrent pour la même source de nourriture et tenté de le repousser. Enfin, le requin pourrait aussi avoir été stimulé ou irrité par le champ électrique produit par le système de caméra du plongeur.
Autre(s) détail(s) : Lors d'incidents de type « heurt et morsure » (bump and bite), le requin tourne autour puis heurte sa victime avant une éventuelle lacération, morsure ou acte de prédation.
Références : ¹ Diver films shark attacking him in Bay of Fundy. CTV News. 01.11.2010. En ligne.



Requin maraîche, *Lamna nasus*. Illustration © ORS

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Un requin du Groenland traque un enfant à Ingalik
Numéro de cas : 21
Date : 2007 (Printemps)
Lieu : Ingalik, Nunavut
Type d'incident : Traquage sans contact physique — Code : TR
Espèce (Confirmée) : Requin du Groenland (<i>Somniosus microcephalus</i>)
Cause(s) possible(s) : Sang dans l'eau (Provoqué)
Résultat : Nul
Statut : Confirmé ¹
Description : Joeelee Papatsie a vu un requin traquer son petit-fils qui jouait avec un jouet en bois le long du rivage d'Ingalik où des phoques ont été massacrés plus tôt dans la journée.
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Défensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : Le requin du Groenland a été documenté à plusieurs reprises démontrant le même comportement sur les sites de boucherie de mammifères marins à d'autres endroits dans l'Arctique¹ ainsi que dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent². Les requins sont attirés vers le rivage depuis les eaux plus profondes par le puissant couloir olfactif produit par les grandes quantités de sang rejetées dans l'eau. Les requins peuvent également être attirés par le bruit des personnes qui s'éclaboussent et marchent sur des pierres dans l'eau, ce qui peut ressembler à un animal échoué en détresse ou à des pinnipèdes (phoques et morses) qui se traînent sur le fond rocailleux des berges. Les requins enquêtent généralement sur les lieux avant de récupérer des carcasses dans des eaux si peu profondes qu'ils se retrouvent eux-mêmes échoués à la marée descendante. Les personnes présentes doivent veiller à ne pas s'aventurer dans l'eau sanglante et chargée de sédiments car un requin frénétique avec un champ de vision réduit pourrait facilement mordre le pied ou le bas de la jambe de quelqu'un et causer des blessures graves. Les enfants sont particulièrement à risque car ils pourraient être traînés sous l'eau.

Autre(s) détail(s) : Un requin du Groenland juvénile a été retrouvé échoué dans des circonstances similaires—attiré vers le rivage par des carcasses d'animaux—et toujours vivant après s'être gavé de restes d'originaux jetés au bord de la route à Norris Arm North, Terre-Neuve en 2013³.

Références :

¹ Idrobo, C. J. 2008. The Pangnirtung Inuit and the Greenland Shark. M.Sc. thesis, University of Manitoba, Winnipeg, Manitoba, Canada.

² Gallant, Jeffrey J., Marco A. Rodríguez, Michael J. W. Stokesbury, and Chris Harvey-Clark. (2016). Influence of environmental variables on the diel movements of the Greenland Shark (*Somniosus microcephalus*) in the St. Lawrence Estuary. Canadian Field-Naturalist 130(1): 1-14.

³ Moose-eating shark rescued in Newfoundland harbour. CBC News. 21.11.2013. [En ligne](#).



Requin du Groenland, *Somniosus microcephalus*. Illustration © ORS

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Plongeurs traqués par un requin du Groenland
Numéro de cas : 20
Date : 2004.06.20
Lieu : Baie-Comeau, Québec
Type d'incident : Traquage sans contact physique — Code : TR
Espèce : Requin du Groenland (<i>Somniosus microcephalus</i>)
Cause(s) possible(s) : Requin attiré par sons et vibrations (Non provoqué)
Résultat : Nul
Statut : Confirmé ¹
Description : L'incident s'est produit un an après la découverte initiale d'un site de rassemblement de requins du Groenland dans l'estuaire du Saint-Laurent. De retour sur les lieux l'été suivant, et après avoir cherché pendant une semaine sans trouver de requins, deux chercheurs du GEERG (Chris Harvey-Clark et Jeffrey Gallant) ont été surpris par un requin du Groenland dans des conditions de visibilité nulle lors de leur dernière plongée de la mission. Le bateau était ancré près du rivage dans un peu plus de sept mètres de profondeur où les chances de voir un requin après une semaine infructueuse—et plus d'un an depuis la dernière observation—étaient considérées comme presque nulles. Cependant, quelques secondes après le début de la plongée, les chercheurs ont été surpris par un requin du Groenland à une profondeur de seulement quatre mètres. En raison de la très mauvaise visibilité (<1m) et pendant qu'il vérifiait l'étanchéité de son appareil photo, le premier plongeur (JG) a confondu la vague silhouette du requin qui passait avec son compagnon de plongée. Quelques secondes plus tard, le deuxième plongeur (CHC) a été contraint d'éviter une collision frontale avec le requin. Il a ensuite suivi le requin en fuite qui semblait également surpris par la rencontre rapprochée. Le plongeur et le requin ont tous deux émergé sous la couche de surface trouble à 10 mètres de profondeur où le requin femelle de quatre mètres est devenu visible dans son intégralité. Ils ont poursuivi leur descente le long du fond jusqu'à 30 m. L'incident a été filmé après le début de la poursuite puisque les deux plongeurs préparaient encore leurs caméras lorsque le requin est apparu de nulle part.
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Defensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : L'emplacement à la tête de la baie des Anglais était affecté par la marée haute et le vent du sud qui avait transporté une couche épaisse de sédiments provenant d'un quai de chargement de céréales à proximité. La visibilité sous-marine était pratiquement nulle de la surface à 10 m de profondeur. Les plongeurs ont ainsi été pris complètement au dépourvu par le requin curieux ou prédateur qui guettait juste en dessous du bateau. En l'absence de tout repère visuel, nous avons déterminé qu'il était probablement attiré par les sons et les vibrations émanant de la surface pendant que les plongeurs se préparaient à bord du navire et après qu'ils aient plongé dans l'eau. En se comportant ainsi, le requin du Groenland nous a offert une démonstration convaincante et effrayante de sa capacité à localiser des cibles d'intérêt même dans les pires conditions environnementales où la proie elle-même est pratiquement aveugle et très vulnérable. Les chercheurs du GEERG ont par la suite été témoins et documentés plusieurs incidents¹ où des requins du Groenland normalement benthiques—nageant près du fond—avaient quitté le fond pour enquêter sur des plongeurs entrant dans l'eau à partir de bateaux et d'un quai flottant.

Recommandations : Plonger avec une visibilité inférieure à six mètres en présence présumée du requin du Groenland—ou de tout autre requin de grande taille—n'est pas recommandé car cela laisse peu ou pas de temps à un plongeur sans méfiance ou inexpérimenté pour réagir de façon sécuritaire lors d'une rencontre surprise. Le court temps de réaction laisse également peu de temps au requin pour inspecter visuellement sa cible, ce qui peut entraîner un heurt ou une morsure qui ne se seraient pas produits dans une eau claire. Indépendamment des intentions du requin, un plongeur surpris pourrait remonter à la surface de manière incontrôlée et subir un accident de décompression. Incapable de localiser rapidement la ligne de remontée, un plongeur paniqué pourrait également se trouver dans une position plus vulnérable lors d'une longue et bruyante nage en surface jusqu'au le bateau. S'il est impossible de localiser la ligne de remontée ou si elle est plus près du rivage que du bateau, l'équipe de plongée devrait demeurer rapprochée et suivre lentement le profil du fond jusqu'au rivage tout en gardant un œil sur le requin.

Références :
¹ Gallant, Jeffrey J., Marco A. Rodríguez, Michael J. W. Stokesbury, and Chris Harvey-Clark. (2016). Influence of environmental variables on the diel movements of the Greenland Shark (*Somniosus microcephalus*) in the St. Lawrence Estuary. Canadian Field-Naturalist 130(1): 1-14.



Requin du Groenland, *Somniosus microcephalus*. Illustration © ORS

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Plongeur heurté et traîné par un requin maraîche
Numéro de cas : 19
Date : 2000.12.05
Lieu : Digby, Nouvelle-Écosse
Type d'incident : Plongeur heurté et traîné par un requin — Code : PRE
Espèce : Requin maraîche (<i>Lamna nasus</i>)
Cause(s) possible(s) : Présence d'attractif dans l'eau (Provoqué)
Résultat : Nul
Statut : Confirmé ¹
Description : Daniel MacDonald, un pêcheur d'oursins, a ressenti un coup sur son flanc alors qu'il récoltait des oursins à 16 m de profondeur. Se retournant pour voir ce qui l'avait heurté, il tomba nez à nez avec un requin de trois mètres qui s'était accroché à son sac rempli d'échinodermes épineux. Le requin a ensuite nagé avec MacDonald en remorque. « Quand il s'est emballé, le requin a bloqué mes doigts dans le sac et je rebondissais sur le flanc du requin. Quand il s'est arrêté, je me suis allongé sur le dos et j'ai nagé jusqu'au rivage à reculons et il a continué à planer autour de moi, faisant des allers-retours vers moi. Je ne cessais de me dire « <i>Retourne au rivage !</i> ».»¹ — Daniel MacDonald¹ Le requin a fini par secouer et lâcher le sac—et MacDonald—avant de concentrer toute son attention sur le plongeur. Il l'a encerclé puis s'est précipité sur lui à plusieurs reprises. MacDonald a dû frapper le requin plusieurs fois avec son sac à oursins au cours de sa nage de 15 minutes (60 m) vers le rivage.
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Defensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : Les rencontres avec le requin maraîche par les plongeurs sont très rares, surtout les confrontations violentes comme celle-ci. Le requin a peut-être été initialement attiré dans la zone par le couloir olfactif produit par des appâts frais placés à l'intérieur de casiers à homard. Le requin pourrait ensuite avoir été attiré par les sons et les vibrations produits par le plongeur, qui transportait également un sac rempli d'oursins verts. Le requin maraîche est avant tout piscivore (mangeur de poisson), mais il a été suggéré² qu'il pourrait occasionnellement se nourrir d'oursins*, ce qui pourrait expliquer pourquoi le requin s'intéressait tant au sac du plongeur. La longueur rapportée du requin de trois mètres serait près de la taille maximale connue³ pour cette espèce. Autre(s) détail(s) : Il existe peu de références crédibles répertoriant les oursins comme source de nourriture pour le requin maraîche. Les oursins trouvés dans le contenu de l'estomac de requins maraîches pourraient donc avoir été ingérés lorsque les requins ont pris du poisson ou des calmars près du, ou sur le fond.
Références : ¹ Telegraph Journal. December 8, 2000. ² R. Aidan Martin. ReefQuest Centre for Shark Research. Biology of the Porbeagle. En ligne ³ FAO Species Catalogue for Fishery Purposes. FAO: Rome. ISSN 1020-8682. En ligne



Requin maraîche, *Lamna nasus*. Illustration © ORS

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Un requin blanc attaque un engin de pêche
Numéro de cas : 18
Date : 1961.08.17
Lieu : Esperanza Inlet, Colombie-Britannique
Type d'incident : Attaque sur un objet — Code : PRE
Espèce : Requin blanc (<i>Carcharodon carcharias</i>)
Cause(s) possible(s) : Présence d'attractif dans l'eau (Provoqué)
Résultat : Engin de pêche détruit
Statut : Confirmé ¹
Description : Greg Trenholme a observé un requin blanc de 4 à 6 m nageant à la surface à l'arrière de son bateau alors qu'il pêchait le saumon. Le requin a mordu à plusieurs reprises l'un des sacs en toile du pêcheur avant de le relâcher et de plonger hors de vue. L'analyse d'une dent et de fragments récupérés a identifié l'espèce de requin comme <i>Carcharodon carcharias</i>.
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Défensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : Stimulées par le sang et les animaux en détresse, de nombreuses espèces de requins attaquent fréquemment les engins de pêche chargés de poissons, ainsi que les poissons ou les mammifères hâlés ou amenés le long d'un navire.
Autre(s) détail(s) : 39 ans séparent cet incident du suivant (Cas #19 en 2000).
Références : ¹ R. S. Collier, M. A. Marks, and R. W. Warner. (1996). White shark attacks on inanimate objects along the Pacific coast of North America, in Great White Shark: The Biology of <i>Carcharodon carcharias</i>, A. Klimley and D. G. Ainley, Eds., pp. 217–222, Academic Press, San Diego, Calif, USA.



Requin blanc, *Carcharodon carcharias*. Illustration © ORS

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Un requin blanc chavire un homardier à Fourchu
Numéro de cas : 17
Date : 1953.07.09
Lieu : Fourchu, Nouvelle-Écosse
Type d'incident : Attaque contre un bateau causant la mort — Code : PRE
Espèce : Requin blanc (<i>Carcharodon carcharias</i>)
Cause(s) possible(s) : Présence d'attractif dans l'eau (Provoqué)
Résultat : Décès (Noyade)
Statut : Confirmé
Description : La tradition locale veut qu'une créature marine monstrueuse connue sous le nom de <i>Fourchu Rammer</i> ait terrorisé des communautés de pêcheurs du Cap-Breton pendant près d'un mois à l'été 1953¹. Le monstre, qui aurait mesuré plus de sept mètres de long avec une nageoire dorsale de deux mètres, était décrit comme cherchant et détruisant intentionnellement les pêcheurs et leurs bateaux. Le requin aurait d'abord attaqué des embarcations de plaisance et des bateaux de pêche au large de Louisbourg, suivi de Main-à-Dieu, Little Lorraine et Glace Bay au cours d'une semaine. L'animal qui se serait précipité sur une embarcation de plaisance au large de Main-à-Dieu aurait été presque aussi long que l'embarcation qui mesurait 8,5 mètres. Le requin, s'il s'agissait en fait de la même créature, a fait sa première et unique apparition confirmée à seulement 100 mètres de la ville de Fourchu où il a percé un trou de près d'un mètre de large dans la coque d'un homardier puis l'a chaviré. L'un des deux occupants, John Burns, âgé de 40 ans, s'est noyé et l'autre, John MacLeod, 21 ans, a été secouru par un bateau à proximité alors qu'il tentait frénétiquement de nager jusqu'au rivage. Le corps de Burns a été récupéré sans aucune blessure apparente. La GRC et les pêcheurs locaux se sont lancés à la chasse au requin mais n'ont pas réussi à le localiser. Même un avion a été dépêché pour les recherches mais a dû revenir en raison du mauvais temps. La plupart des homardières de Fourchu sont restés au port après l'attaque de peur d'être percutés par le requin. Selon la source, un fragment de dent¹ ou trois dents intactes² ont été retrouvés incrustés dans la coque en bois du bateau. La preuve, qui a été analysée par le Dr A. W. L. Needler, chef de la Station biologique des pêches de l'Atlantique à Fredericton, a été provisoirement identifiée comme provenant d'un requin blanc. Il a ensuite été envoyé à William C. Schroeder, un expert des requins au Museum of Comparative Zoology de l'Université de Harvard pour confirmation. M. Lester Fleet, un chasseur d'espadon, aurait harponné un requin de 272 kg dans le port de Louisbourg quelques jours après l'attaque mortelle, et après que d'autres bateaux auraient été poursuivis près de Petit-de-Grat. Le poisson harponné par M. Fleet était considéré par beaucoup comme le légendaire Fourchu Rammer, mais il y a trop d'informations contradictoires pour certifier l'affirmation avec une quelconque fiabilité. Dans l'une des manchettes de l'époque², le poisson capturé par Fleet mesure 3,4 m, a cinq fentes branchiales, une nageoire dorsale de 36 cm, un rostre retroussé (nez), des taches vertes sur le dos et le ventre, et n'a pas de dents...
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Defensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : Sur la base des informations disponibles et des preuves dentaires, nous présumons que le requin impliqué dans l'incident de Fourchu était probablement *Carcharodon carcharias*. Cependant, des rapports provenant d'autres endroits décrivent apparemment un requin blanc fou et surdimensionné agissant hors de son caractère habituel. Nous estimons donc que les rapports indiquent plus probablement des requins pèlerins dont la taille et le comportement—peut-être exagérés pour l'effet—ressemblent davantage à ceux des assaillants. Avec sa taille massive et sa grande nageoire dorsale, le requin pèlerin s'approche fréquemment des bateaux alors qu'il se nourrit de plancton en surface, attendant jusqu'à la dernière seconde pour éviter une collision. De plus, ses dents sont si minuscules qu'elles sont pratiquement invisibles. Aujourd'hui encore, des plaisanciers publient sur les réseaux sociaux leurs rencontres effrénées avec le docile requin pèlerin dans plusieurs régions du Canada atlantique et du Saint-Laurent.

Autre(s) détail(s) : L'incident de Fourchu a été décrit dans le numéro de février 1968 du National Geographic Magazine.

Références :

- ¹ Day L.R. and Fisher H.D. 1954. Notes on the Great White Shark, *Carcharodon carcharias*, in Canadian Atlantic waters. Copeia, 1954(4): 295–296.
- ¹ The Guardian. 14 July 1953.
- ¹ The Winnipeg Free Press. 11 July 1953.
- ² Poisson-mystère en Nouvelle-Écosse. Le Soleil, Québec. 21 juillet 1953.



Requin blanc, *Carcharodon carcharias*. Illustration © ORS

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Un requin du Groenland traque un bateau à l'île aux Basques
Numéro de cas : 16
Date : 1940.04.04
Lieu : Île aux Basques, Québec
Type d'incident : Bateau traqué par un requin — Code : TR
Espèce : Requin du Groenland (<i>Somniosus microcephalus</i>)
Cause(s) possible(s) : Sang dans l'eau (Provoqué)
Résultat : Nul
Statut : Confirmé
Description : Un requin aurait¹ traqué et attaqué un bateau à mi-chemin entre Trois-Pistoles et l'île aux Basques. Le gardien de l'île, Charles Morency, se dirigeait vers l'île dans un canot* en transportant la carcasse d'un animal mort qu'il voulait donner à manger aux renards de l'île. Selon M. Morency, une traînée de sang qui s'était formée dans l'eau chargée de glace derrière le bateau aurait attiré un requin de quatre mètres, qui a suivi puis tenté de faire chavirer le bateau. Le requin est apparu pour la première fois à des centaines de pieds derrière le canot avant de nager rapidement pour le rattraper. Il aurait provoqué une telle vague lorsqu'il a fait surface juste à l'arrière qu'il a presque fait chavirer le canot. Il a plongé deux fois de plus le long du bateau avant de soulever le canot hors de l'eau dans une tentative infructueuse de le renverser. Il serait finalement réapparu devant le canot avant de partir. Référence d'origine² : Tout dernièrement. M. Charles Morency, gardien du domaine aquatique de la société Provencher d'Histoire naturelle de Québec, lequel comprend l'Ile-aux-Basques et les deux Razades, a été le héros d'une aventure dont il se souviendra longtemps. Il se dirigeait dans son canot vers l'Ile-aux-Basques, portant à sa poupe le cadavre d'un petit animal dont le sang coulait dans le sillage du canot et qu'il destinait à la nourriture des renards de l'île. M. Morency naviguait lentement lorsqu'il aperçut à quelques centaines de pieds en arrière de son bateau un animal marin qu'il prit pour un marsouin. La bête plongeait, puis réapparaissait dans le sillage, s'approchant avec rapidité de l'embarcation. À une couple de cents pieds de celle-ci, l'animal fit un plongeon et alla sortir à l'arrière, si près que le gardien eut peine à empêcher son canot de chavirer. Après un nouveau plongeon, il reparut à côté du canot, replongea encore puis tenta de sortir juste sous le canot qu'il souleva mais sans le renverser. Il sortit enfin à l'avant pour tout de suite disparaître. M. Morency reconnut que l'animal, qui avait une longueur de 12 pieds, était un requin bleu, sa peau étant gris-bleue avec une gueule typique du genre. Le gardien des Razades, pêcheur expérimenté, qui a déjà capturé des requins dans le golfe avec ses frères, a avoué cependant que, pris au dépourvu cette fois, ce fut la première occasion où un poisson lui avait fait peur. D'où venait ce monstre perdu dans nos parages ? — Une histoire de requins. Le Progrès du Golfe. 06.06.1941]
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Defensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : M. Morency, un pêcheur expérimenté qui avait auparavant capturé de nombreux requins dans le golfe du Saint-Laurent, a identifié l'agresseur comme étant un requin bleu. Cependant, seul le requin du Groenland aurait pu être présent à cet endroit† particulier en eau peu profonde (<6 m) et glacée au début d'avril. Bien qu'un requin du Groenland aurait pu être attiré par le sang, il n'aurait probablement pas eu l'intention ni la capacité physique de renverser le bateau. De plus, avec une vitesse de croisière moyenne³ de 0,3 m/s, un requin du Groenland n'aurait pas pu rattraper le bateau sur une distance de plusieurs centaines de pieds, et encore moins produire une vague assez forte pour le faire basculer. Nous avons donc déterminé que l'animal en question était probablement un requin du Groenland, mais que certains détails de l'incident ont probablement été mal interprétés ou délibérément exagérés.

Autre(s) détail(s) :
* On ne sait pas s'il s'agissait d'un canot ou du bateau de service motorisé beaucoup plus grand qui était normalement utilisé pour se rendre à l'île.
† Il n'existe aucune observation vérifiée du requin bleu (*Prionace glauca*) à l'ouest de Grande-Vallée, qui se trouve à 343 km (185 mn) en aval de Trois-Pistoles.

Références :

¹ Poursuivi par un requin. Le Soleil, Québec. April 11 1940.

² Une histoire de requins. Le Progrès du Golfe. 06.06.1941.

³ Gallant, Jeffrey J., Marco A. Rodríguez, Michael J. W. Stokesbury, and Chris Harvey-Clark. (2016). Influence of environmental variables on the diel movements of the Greenland Shark (*Somniosus microcephalus*) in the St. Lawrence Estuary. Canadian Field-Naturalist 130(1): 1-14.



Requin du Groenland, *Somniosus microcephalus*. Illustration © ORS

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Un requin saute à bord d'un doris
Numéro de cas : 15
Date : 1936.08.11
Lieu : Banc de Georges, Nouvelle-Écosse*
Type d'incident : Attaque sur un bateau — Code : DF
Espèce (Présumée) : Requin blanc (<i>Carcharodon carcharias</i>)
Cause(s) possible(s) : Requin hameçonné (Provoqué)
Résultat : Nul
Statut : Confirmé
Description : Trois pêcheurs de la goélette <i>Raymonde</i> aurait eu¹ à repousser un requin de six mètres après qu'il ait atterri sur leur doris. Albion Muise, Peter Dousette et Jack Shannon pêchaient la morue lorsqu'un requin a avalé un poisson et a été pris au même hameçon. Le requin aurait alors bondit hors de l'eau et atterrit sur le petit doris. Le requin a continué à harceler le bateau pendant 15 minutes après avoir été délogé—ou s'être retiré—de son perchoir précaire. On ne sait pas si le requin a réellement attaqué le bateau, c'est-à-dire s'il a heurté, lacéré ou mordu le doris.
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Defensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : La version du New York Times identifie le requin comme un requin guitare, qui n'est pas une espèce de l'Atlantique, et ce n'est pas non plus un nom commun utilisé pour quelconque requin du Canada atlantique. En fonction de la taille et de la période de l'année, nous avons conclu que le candidat le plus probable est le requin blanc.
Autre(s) détail(s) : * D'autres bases de données répertoriant cet incident placent par erreur le banc de Georges dans la province de Terre-Neuve.
Références : ¹ 20-Foot Shark Attacks Dory. New York Times. 13.08.1936



Requin blanc, *Carcharodon carcharias*. Illustration © ORS

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Un requin blanc attaque un bateau au large de Digby
Numéro de cas : 14
Date : 1932.07.02
Location : Baie de Fundy (Digby), Nouvelle-Écosse
Type d'incident : Attaque sur un bateau — Code : PRE
Espèce : Requin blanc (<i>Carcharodon carcharias</i>)
Cause(s) possible(s) : Présence d'attractif dans l'eau (Provoqué)
Résultat : Moteur et coque endommagés
Statut : Confirmé
Description : Un requin blanc soupçonné de se nourrir de poissons capturés aurait encerclé et percuté un bateau de pêche, le faisant basculer sur le côté et prendre de l'eau. Le requin a été identifié à partir d'une dent trouvée incrustée dans la coque en bois. Texte de Harry Piers (1934) : Très tôt le matin juste après l'aube lors de temps clair le ou vers le 2 juillet 1932, Wilson Munroe, un pêcheur de Victoria Beach, et son jeune fils, étaient dans leur bateau motorisé de 25 pieds sur un lieu de pêche par quarante brasses, à environ dix milles au nord-ouest de Digby Gut, comté d'Annapolis, du côté est de la baie de Fundy. La latitude de l'emplacement est d'environ 44°48' et la longitude 65°51'. Les hommes s'étaient arrêtés pour réviser leurs chaluts de pêche, l'eau étant à l'étape de marée basse et la mer assez calme. Des pêcheurs dans un autre bateau qui se trouvait à environ un quart de mille ont vu un gros requin qui tournait autour de leur bateau et qu'ils croyaient avoir été dérangé en se nourrissant des poissons accrochés aux chaluts. Puis, sans la moindre autre provocation, le requin se précipita soudainement et sans raison sur le bateau de Munroe. L'impact qui en a résulté a fait monter le bateau sur son côté avant tribord (droit), ce qui l'a fait descendre du côté arrière bâbord, les Munroes étant près de la poupe tendant leurs chaluts. En conséquence, l'eau s'est infiltrée par-dessus le plat-bord de la hanche bâbord. Avec un certain nombre de coups contre le dessous du bateau, le requin s'est frayé un chemin vers l'arrière, sous la cale tribord ; puis est parti. Munroe a estimé qu'il mesurait environ trente pieds de long, mais il ne semble pas qu'il l'ait jamais vu distinctement. Lorsque les hommes alarmés sont arrivés à terre et ont examiné leur bateau, ils ont constaté que le poisson avait tordu les pales de l'hélice tripale et, ce faisant, devait s'être coupé. Le bateau n'était par ailleurs pas particulièrement endommagé, mais certaines des dents de l'animal sont restées incrustées dans la quille ou l'une des virures inférieures, montrant qu'il avait tenté de mordre le bateau avec ses mâchoires puissantes. Une de ces dents a été envoyée au Musée provincial. [Traduit dans son format original par Jeffrey Gallant ORS].
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Defensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : Le comportement du requin décrit dans l'incident est plausible bien qu'au moins un des détails ait pu être exagéré. La taille signalée du requin blanc est bien au-delà de toute mesure vérifiée de l'espèce. La possibilité que le requin ait pu être un requin pèlerin devrait être écartée par le comportement violent de l'agresseur ainsi que les dents retrouvées dans la coque.

Références :
¹ Piers, Harry. 1934. Accidental occurence of the man-eater or great white shark, *Carcharodon carcharias* (Linn.) in Nova Scotian waters. *Proc. Nova Scotian Inst. Sci.*, 18(3): 192-203.



Requin blanc, *Carcharodon carcharias*. Illustration © ORS

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Plongeur commercial attaqué par un requin à Vancouver
Numéro de cas : 13
Date : 1925.01.07
Lieu : Burrard Inlet (Vancouver), Colombie-Britannique
Type d’incident : Attaque sur plongeur — Code : DF
Espèce : Indéterminée
Cause(s) possible(s) : Unknown
Résultat : Nul
Statut : Confirmé (Carcasse exposée)
Description : Un plongeur commercial a affirmé¹ avoir été attaqué trois fois par un requin lors de travaux de construction sous-marine sur le pont de Second Narrows. Le plongeur (John Bruce) aurait tué le requin de coups répétés avec une barre de fer à la profondeur de 27 m. Le requin a ensuite été exhibé en public avant d'être détruit. Extrait du Vancouver Sun (8 janvier 1925) : <i>Encombré par son lourd scaphandre à la profondeur de 95 ´ sous la surface de l'eau, Jack Bruce, un plongeur de la ville, a combattu hier et tué un requin de six pieds deux pouces de long qui l'a attaqué encore et encore au fond du Second Narrows. Il a repris le travail aujourd'hui. Bruce, qui a été employé par la ville à la conduite d'eau de Second Narrows, a eu une autre expérience excitante quelques jours auparavant lorsqu'une petite pieuvre, d'environ trois pieds d'un bout de bras à l'autre, a enroulé l'un de ses puissants tentacules autour de sa jambe. Il a brisé son emprise et s'est échappé. L'aventure d'hier a commencé quelques minutes après que Bruce ait atteint le fond. Il remarqua l'énorme poisson, ne réalisant pas d'abord ce que c'était. Puis il s'est dirigé vers ses jambes, et Bruce s'est rendu compte que c'était un requin. Il avait une barre de fer avec lui et darda le poisson. Dès lors, la lutte devint furieuse. Bruce n'a pas osé tirer sur son cordon de signal pour qu'il soit tiré à la surface de peur que le requin ne le saisisse par la jambe. Encore et encore, le requin a tourné autour et chargé Bruce. Apparemment, les tactiques défensives de Bruce l'ont mis en colère car il est devenu de plus en plus agressif. Finalement, les coups de Bruce avec la barre de fer ont fait effet et il a tué le requin. Puis il attacha les restes à une ligne et fit remonter la carcasse de son antagoniste à la surface en même temps que lui. Bruce était épuisé par sa lutte et n'est pas redescendu hier. Mais aujourd'hui, il a été complètement récupéré et était de nouveau de service, faisant une autre descente. La bataille a duré environ 30 minutes. [Traduit dans son format original par Jeffrey Gallant ORS]</i>
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Défensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : Sur la base de la taille et de l'emplacement signalés, et si le récit de la bataille est vrai, le requin aurait pu être un griset (<i>Hexanchus griseus</i>) ou un requin dormeur du Pacifique (<i>Somniosus pacificus</i>), qui sont tous deux relativement lents et connus pour fréquenter la région. Il serait peu probable que quiconque, et encore moins un plongeur portant un casque encombrant et très restrictif, combatte et batte à mort un requin saumon (<i>Lamna ditropis</i>) ou un requin blanc (<i>Carcharodon carcharias</i>). Un requin blanc aurait également été hors saison. L'aiguillat commun du Pacifique (<i>Squalus suckleyi</i>), alias requin de boue, n'atteint pas 1,8 m (6 pi). Un soi-disant requin de boue a été capturé² la même année et exposé au Vancouver Yacht Club, le 9 décembre 1925. Le requin de deux mètres a été observé nageant à la surface où il a été capturé avec une gaffe par le gardien du club. Là encore, la description physique et comportementale de ce requin ne correspond pas à celle de l'aiguillat commun, mais ressemble davantage à celle du requin dormeur du Pacifique qui est relativement facile à capturer en surface à l'aide d'un harpon ou d'une gaffe. Nous avons donc conclu que l'animal en question était peut-être un requin griset ou un requin dormeur du Pacifique, mais les détails de l'incident ont probablement été exagérés pour l'effet.
Références : ¹ Diver Wins Fierce Battle With Shark. Vancouver Sun. 8 January 1925 ² Big Mud Shark Caught In Harbor. Vancouver Sun. 10 December 1925

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Un pêcheur mordu en tendant des lignes
Numéro de cas : 12
Date : <1924
Lieu : Grands Bancs de Terre-Neuve
Type d'incident : Attaque sur un bateau — Code : AE
Espèce : Indéterminée
Cause(s) possible(s) : Présence d'attractif dans l'eau (Provoqué)
Résultat : Blessure
Statut : Non confirmé
Description : Un pêcheur, Joe Folsom, aurait été mordu à la main par un requin alors qu'il tendait les lignes de la goélette Cape Ann à l'extrémité ouest des Grands Bancs.
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Defensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : Il y a trop peu d'informations pour confirmer que le pêcheur a bien été mordu, encore moins par un requin.

Références :
¹ Charles Edward Russell. (1929). From Sandy Hook to 62°. Sandy Hook Pilots Association. Pages 310-311.

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Un requin blanc harponné attaque un bateau
Numéro de cas : 11
Date : 1920.06.27
Lieu : Hubbards, Nouvelle-Écosse
Type d'incident : Attaque sur un bateau — Code : DF
Espèce : Requin blanc (Carcharodon carcharias)
Cause(s) possible(s) : Le requin se défend après avoir été harponné (Provoqué)
Résultat : Nul
Statut : Confirmé ¹
Description : Un requin blanc a attaqué et renversé un bateau de pêche après avoir été harponné à Slaunwhite's Ledge. L'un des deux occupants du bateau a été jeté par-dessus bord mais n'a pas été blessé. L'espèce de requin a été identifiée à partir de l'illustration d'une dent trouvée incrustée dans le bateau. Texte de Harry Piers (1933) : Le 27 juin 1920, un requin mesurant quinze pieds de long a attaqué le bateau de Jeremiah Harnish et John Chandler de Hubbards alors qu'ils harponnaient le thon jaune à environ un demi-mille au sud-sud-est de la bouée au large de Slaunwhite's Ledge, juste à l'extérieur et à l'est de l'entrée de Hubbard Cove, dans la partie nord-ouest de St. Margaret Bay, comté d'Halifax (lat. 44°36'31" et long. 64°02) ; et ce faisant a laissé une dent dans le bateau. La journée était belle et chaude, avec un vent du sud-sud-ouest. Alors que Harnish, Chandler et un autre homme, Walter Winters, étaient dans leur bateau à moteur, Harnish, debout sur le beaupré, harponnait ce qu'il supposait être un gros thon. Après que le poisson ait été touché, lui et Chandler, comme c'était la coutume, sont descendus dans une chaloupe dans le but de « noyer » le poisson en le laissant filer au bout d'une ligne afin qu'il se fatigue. Un thon plonge profondément lorsqu'il est harponné, mais ce poisson n'est resté qu'un peu sous la surface et n'a pas tenté de s'enfuir. Environ dix minutes après avoir été harponné, il est venu à la surface, et alors qu'il n'était qu'à quinze pieds de là, il s'est soudainement précipité sauvagement sur la partie arrière du bateau où se tenait Chandler. L'impact qui en a résulté a été si important que l'homme a été jeté par-dessus bord. Le poisson complètement enragé mordit le bateau avec ses grandes mâchoires puissantes, et laissa des cicatrices et des coupures dans le bois qui furent ensuite clairement vues ; le diamètre des mâchoires étant d'environ vingt-cinq pouces. Là où la mâchoire supérieure a frappé, juste au-dessous du plat-bord, a été laissée incrustée une dent qui aurait été aussi brillante que l'ivoire, aussi longue que le petit doigt d'un homme et comme les dents d'une scie des deux côtés. L'entaille dans la partie supérieure du bateau, là où la dent entra en contact avec le bois, mesurait environ six pouces de long et trois quarts de pouce de profondeur ; ce qui est révélateur de la grande force des mâchoires de l'animal.
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Défensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Heureusement, le poisson ne tourna pas son attention vers Chandler, qui, étant un bon nageur, atteignit bientôt le bateau qui était à quinze pieds et fut tiré en toute sécurité par son compagnon étonné. Ils en avaient assez de l'aventure inattendue et s'empressaient de couper la ligne du harpon pour laisser partir le poisson dangereux ; et il partit avec la pointe de harpon enfoncée et environ six brasses de corde à la traîne. Winters, qui conduisait le bateau à moteur et avait été témoin de cette affaire qui aurait pu se terminer mortellement, vint à côté, prit à bord les deux hommes consternés, et ils se hâtèrent de retourner à Hubbards, reconnaissants de leur heureuse évasion. Lorsque j'étais à Hubbards trois semaines plus tard, j'ai essayé d'obtenir la dent pour un examen minutieux, mais j'ai découvert qu'entre-temps, elle avait été accidentellement échappée sur le côté d'un quai lors de sa remise d'une personne à une autre pour inspection. Le fils de M. Harnish m'en a envoyé un croquis, tiré de mémoire, d'où nous apprenons qu'elle était de forme triangulaire, d'environ 1,75 pouce de haut et d'environ 1,50 pouce de large à la base, et les deux bords étaient nettement dentelés sur toute leur longueur. L'attaque féroce du requin, bien qu'en l'occurrence provoquée, et les bords dentelés de sa grande dent triangulaire, ainsi que la grande taille signalée du poisson, semblent clairement indiquer qu'il s'agissait d'un redoutable mangeur d'hommes (C. carcharias). [Traduit dans son format original par Jeffrey Gallant | ORS]

Évaluation : Nous sommes d'accord avec l'évaluation originale de cet incident par Spiers (1933). Le comportement et la description physique du requin, ainsi que le lieu, la période de l'année et les circonstances de l'incident ne laissent aucun doute.

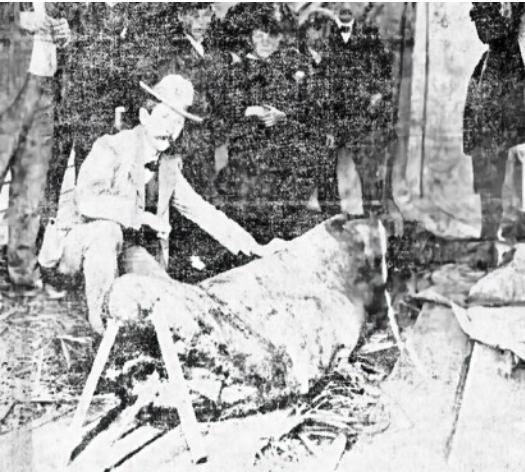
Références :
¹ Harry Piers. (1933). Accidental Occurrence of the Man-Eater or Great White Shark, *Carcharodon carcharias* (Linn.) in Nova Scotian Waters. The Provincial Museum, Halifax, N.S. Proc. N.S. Inst. Sci., xviii, p.3, pp 192-203.



Requin blanc, *Carcharodon carcharias*. Illustration © ORS

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Un grand requin traque un garçon à False Creek
Numéro de cas : 10
Date : 1905.07.05
Lieu : False Creek (Vancouver), Colombie-Britannique
Type d’incident : Enfant traqué par un requin — Code : TR
Espèce (Présumée): Requin griset (Hexanchus griseus)
Cause(s) possible(s) : Requin attiré par le son et les vibrations (Non provoqué)
Résultat : Nul
Statut : Confirmé ¹
Description : Un requin a été observé en train de traquer puis de se précipiter vers un garçon pataugeant dans l'eau, Harry Menzies, qui a couru pour se mettre en sécurité après avoir été averti par un passant. Le requin s'est échoué et a ensuite été tué par le sauveteur du garçon qui a exposé la carcasse à l'intérieur d'une tente de fortune pour un droit d'entrée de 10 ¢. Le requin a été décrit comme une véritable variété hawaïenne mangeuse d'hommes. Extrait du Vancouver Daily World (6 juillet 1925) : <i>L'animal le plus étrange et le plus vicieux qui soit jamais sorti de la mer dans les eaux adjacentes à la côte de la Colombie-Britannique a été tué à l'embouchure de False Creek par Harry Dusenberry à 20h00 la nuit dernière. Les circonstances qui s'y rattachent rappellent les histoires de Kingsley sur la vie dans les mers du sud. Le petit Harry Menzies, le fils de 8 ans d'Ed. Menzies, contremaître à l'usine de Hastings, pataugeait dans l'eau parmi les bardeaux juste en dessous de l'usine de Cotton, près de l'embouchure de False Creek à marée haute. Un autre petit compagnon jouait avec lui à ce moment-là, mais était sur le rivage en train de jeter des pierres dans le ruisseau et de prêter peu d'attention à ce qui se passait. Ed Dusenberry, qui vit à proximité et possède plusieurs petits bateaux à des fins d'excursion, regarda jouer le garçon. Son attention fut dirigée vers une vague s'approchant du petit garçon, comme si un autre garçon nageait sous l'eau pour le saisir par la jambe. Observant plus attentivement à mesure qu'il s'approchait—lentement d'abord, puis de plus en plus vite—il vit une nageoire dorsale se dresser au-dessus des eaux boueuses de False Creek et conclut immédiatement que le garçon risquait de perdre la vie. En criant au garçon de sortir de l'eau, il attrapa une gaffe et se dirigea vers la plage. Le garçon courut : le requin suivit, et en trois secondes s'échoua fermement. M. Dusenberry n'a pas perdu de temps. Il a attrapé le requin au flanc avec le crochet de la gaffe et a essayé de le tirer à terre. Enragé par la douleur, le requin ouvrit la bouche et montra l'ensemble de dentisterie le plus formidable qu'il ait jamais vu—comme on pourrait s'y attendre dans un horrible cauchemar. Sans hésitation, M. Dusenberry a enfoncé la gaffe dans la gorge de l'animal et dans ses entrailles. Par la suite, lorsque des mesures ont été prises, il a été constaté que la perche était descendue à huit pieds dans la gorge du requin. Lorsqu'un requin est tenu tête contre terre, il est impuissant à se libérer—plus il bat l'eau, plus vite il s'échoue.</i>
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Défensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

M. Dusenberry le savait et il s'est contenté pendant un moment ou deux de s'agripper à la perche et de lutter avec le monstre vicieux du mieux qu'il pouvait. Entre-temps, les garçons avaient donné l'alerte et les secours sont arrivés. Trois ou quatre autres hommes se sont emparés de la perche et ont entrepris de tirer le requin à terre mais ils n'ont réussi qu'à l'éventrer. Ses luttes ont été instantanément affaiblies, mais il a continué à se débattre et à trembler pendant une heure et demie après son échouage. Des témoins oculaires disent qu'il a dû saigner près d'un baril de sang. Lorsque ses luttes ont finalement cessé, une ligne a été attachée à sa queue. Ce matin, ils ont entrepris de le ramener à terre, mais il s'est vite avéré que ce n'était pas une tâche facile. Enfin, moyennant l'usage d'une ligne autour de son corps, 20 hommes ont réussi à le faire remonter sur l'herbe à quelques mètres au-dessus de la marée haute. M. Dusenberry, qui est un homme clairvoyant, a immédiatement reconnu les possibilités de type Barnham et a improvisé une tente avec de vieilles voiles qu'il a jetées sur le requin et sur la porte de laquelle il a mis « 10 cents pour voir le gros requin ». Pendant la journée, plusieurs centaines de personnes ont visité la tente pour contempler le monstre et aucun homme ne s'est encore présenté pour témoigner avoir vu un plus gros requin. Le capitaine Anderson, qui était présent lorsque le journaliste est arrivé et qui a eu l'occasion de voir des animaux dans de nombreuses mers, dit qu'il s'agit sans aucun doute de la véritable variété hawaïenne mangeuse d'hommes. Dans ses eaux natales, qui sont à 3400 milles de l'endroit où il a été pêché, il serait connu sous le nom de requin de vase, une espèce de requin blanc mais plus gros et plus vicieux. De tels animaux ne sont pas originaires de ces eaux alors ce fut probablement le seul à avoir été vu sur la côte pacifique de l'Amérique du Nord ; certainement pas en Colombie-Britannique. Pour arriver ici, il a dû suivre le saumon ou un navire depuis les mers du sud. [Traduit dans son format original par Jeffrey Gallant ORS]
Évaluation : Sur la base de la taille, du comportement et de l'emplacement signalés, nous avons conclu qu'il s'agissait probablement d'un requin griset (<i>Hexanchus griseus</i>). La nageoire dorsale observée à la surface pourrait avoir été la nageoire caudale (queue) du requin. L'image de mauvaise qualité accompagnant la manchette du 7 juillet montre un requin avec un rostre (museau) ressemblant à un requin griset ou à un requin dormeur du Pacifique (<i>Somniosus pacificus</i>)—dont le cousin presque identique, le requin du Groenland (<i>Somniosus microcephalus</i>), est bien connu pour traquer ses proies de la manière décrite dans l'histoire, à la fois dans l'océan Arctique et dans le Saint-Laurent. Toutefois, la position de la nageoire dorsale ainsi que l'ouverture de la gueule ressemblent davantage au requin griset. La taille de la nageoire dorsale élimine le requin pèlerin.
Références : ¹ A Shark Killed in False Creek. Vancouver Daily World. 6 January 1925 ² False Creek Shark. Vancouver Daily World. 7 January 1925



Le gros requin est toujours couché dans la tente de False Creek près du pont de Granville Street, et hier soir jusqu'à longtemps après la tombée de la nuit, des foules ont afflué à cet endroit pour jeter un coup d'œil au monstre marin. Ce matin, M. Dusenberry s'est vu offrir 50 \$ pour le requin par un exposant local, mais il n'a pas encore accepté car il veut d'abord permettre au Arts Historical Society de l'acquérir aux mêmes conditions. [Traduit dans son format original par Jeffrey Gallant | ORS].

Source : False Creek Shark. Vancouver Daily World. 7 Janvier 1925

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Pêcheur tué par un requin après être tombé par-dessus bord
Numéro de cas : 9
Date : 1891.08.30
Lieu : Détroit de Cabot, Nouvelle-Écosse
Type d'incident : Attaque sur un naufragé — Code : PRE
Espèce : Indéterminée
Cause(s) possible(s) : Homme à la mer (Non provoqué)
Résultat : Décès
Statut : Plausible
Description : Un pêcheur (John Roult, 21 ans) aurait ¹ été attaqué puis tué par un requin immédiatement après être tombé par-dessus bord de la goélette Saint-Pierraise, Société. Son corps n'a pas été retrouvé. La date exacte (signalée le 30 août) et le lieu exact sont inconnus.
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Defensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : Il y a trop peu d'informations pour identifier l'espèce de requin ou si un requin était réellement impliqué, mais l'incident s'est produit à un endroit et à un moment privilégiés pour le requin blanc.
Références : ¹ Charles Edward Russell. (1929). From Sandy Hook to 62°. Sandy Hook Pilots Association. Pages 310-311.

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Une femme combat un requin menaçant
Numéro de cas : 8
Date : 1888.08.27
Lieu : Baie des Ha! Ha! (La Baie, Ville de Saguenay, Québec)
Type d'incident : Indéterminé
Espèce : Requin du Groenland (<i>Somniosus microcephalus</i>)
Cause(s) possible(s) : Indéterminée
Résultat : Nul
Statut : Discrédité
Description : Une femme cherchant du bois de chauffage sur la plage aurait trouvé¹ un requin du Groenland de quatre mètres échoué aux abords du Saguenay à marée basse. Terrifiée par le « monstre marin », elle l'attaqua avec la gaffe qu'elle portait toujours avec elle en cherchant du bois. La bête blessée se serait tenue droite sur sa queue en sifflant pendant la bataille intense qui s'en suivit entre les deux ennemis. La femme a finalement remporté le combat lorsque la marée descendante a laissé le requin blessé complètement exposé, et qu'elle l'a poignardé d'un coup de grâce à la gorge. Une foule s'est rapidement rassemblée sur le rivage où le requin a été éventré, révélant son squelette cartilagineux et ses nombreuses rangées de dents.
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Defensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : Le requin a été identifié comme un « requin maraîche mangeur d'hommes », mais nous avons conclu qu'il s'agissait plutôt d'un requin du Groenland en raison de sa taille et de son emplacement. Le maraîche est un requin piscivore d'une longueur maximale vérifiée de 263 cm². Nous avons également été témoins de l'agonie d'un requin du Groenland échoué, qui ne peut d'aucune façon « se tenir droit sur sa queue ». Enfin, les requins n'ont pas d'organes pour produire du son. Le « sifflement » entendu pourrait avoir été de l'air s'échappant de la gueule du requin alors qu'il se débattait hors de l'eau. Ce n'était ni une attaque ni une « bataille » car le requin luttait soit pour retourner en eau profonde, soit pour échapper à son agresseur.

Version remaniée de 1941 : Dans une version ultérieure³ de ce qui est probablement le même incident, il est dit que le requin échoué a presque mangé une femme qui lavait son linge dans la rivière Saguenay.

Références :

- * Baie des Ha! Ha! est un endroit longuement associé au requin du Groenland dans le fjord du Saguenay, et c'était le lieu de notre première expédition sur le requin du Groenland en janvier 2001.
- ¹ Le Progrès du Saguenay, 27 septembre, 1888.
- ² Castro, J. I. 2011. The Sharks of North America. Oxford University Press, 613 p.
- ³ Le Progrès du Golfe. Une histoire de requins. 06.06.1941



Requin du Groenland, *Somniosus microcephalus*. Illustration © ORS



(Ci-dessus) Un requin du Groenland échoué ne peut pas se tenir debout sur sa queue. Photo prise à Baie-Comeau en 2005 © ORS.

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Naufragé tué par un requin à l'île de Sable
Numéro de cas : 7
Date : 1888.08.14
Lieu : Île de Sable, Nouvelle-Écosse
Type d'incident : Attaque sur un naufragé — Code : PRE
Espèce : Indéterminée
Cause(s) possible(s) : Naufrage avec personnes et peut-être du sang dans l'eau (Provoqué)
Résultat : Décès
Statut : Plausible
Description: Un passager tombé à l'eau aurait crié qu'il avait été mordu par un requin après que son navire, le <i>Geiser</i> , coula suite à une collision avec un autre navire, le <i>Thingvalla</i> . La victime a été présumée tuée avec de nombreux autres passagers qui ont péri par noyade.
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Defensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : Il y a trop peu d'informations pour identifier l'espèce de requin ou si un requin était réellement impliqué, mais l'incident s'est produit à un endroit et à un moment privilégiés pour le requin blanc.
Références : ¹ Aurora Daily Express (18/08/1888)

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Un requin attaque un doris sur le banc Saint-Pierre
Numéro de cas : 6
Date : 1874
Lieu : Banc Saint-Pierre, Terre-Neuve-et-Labrador
Type d'incident : Attaque sur un bateau — Code : AE
Espèce : Requin blanc (<i>Carcharodon carcharias</i>)
Cause(s) possible(s) : Présence d'attractif dans l'eau (Provoqué)
Résultat : Nul
Statut : Confirmé ¹
Description : Un requin aurait attaqué un doris lourdement chargé de poissons sur le banc Saint-Pierre. Le requin a percuté le bateau avec une telle force que l'embarcation a renversé une partie de son contenu et a pris de l'eau. Le bateau a été sauvé par le renflouement frénétique de son équipage. La dent intacte d'un requin blanc a été récupérée de la coque. Texte de Harry Piers (1933) : Lors d'une réunion de l'Essex Institute of Salem, Mass., le 20 avril 1874, F. W. Putnam² a exposé une grosse dent de requin qu'il avait obtenue d'Andrew Johnson, l'un des deux hommes qui, alors qu'ils étaient dans un doris profondément chargé de poissons près de « St. Peter's Bank », avaient été féroce­ment attaqués par un gros requin qui avait mordu le doris, laissant des traces d'une mâchoire dans le fond du bateau et de l'autre sur le flanc. Le bateau a été basculé par le requin au point de renverser une partie du poisson et de prendre de l'eau, et n'a été maintenu à flot que par une écope frénétique. Des fragments de plusieurs dents ont été retrouvés dans le bois. Une dent parfaite de l'avant de la mâchoire inférieure mesurait 1,8 pouce de long du centre de sa racine à sa pointe et 2,1 pouces de l'extrémité extrême de sa racine ; tandis que la largeur extrême à la base, à travers la racine, était de 1,5 pouce. Samuel Garman a estimé que la longueur du requin était supérieure à treize pieds, et il fut déterminé que l'espèce était probablement <i>Carcharias</i> (<i>Prionodon</i>) <i>lamia</i> ou une espèce étroitement apparentée. Cette identification n'est pas très précise, mais Bigelow et Welsh identifient le spécimen à <i>Carcharodon carcharias</i>, et sans doute à juste titre, car les informations que nous possédons indiquent qu'il s'agit d'une espèce féroce. Malheureusement, l'emplacement du soi-disant St. Peter's Bank n'est pas autrement indiqué par Putnam ; mais, bien qu'il n'y ait pas de banc de pêche maintenant ainsi désigné, on en déduirait naturellement que l'endroit en question est le banc bien connu de Saint-Pierre situé entre environ lat. 45° et 46°50' et long. 55°20' et 57°20', au large de la côte sud de Terre-Neuve, et qui est baigné par le flux sud-ouest du courant du Labrador. Pigeon Cove, d'où le révérend D. P. Noyes a envoyé la dent, est sans aucun doute le petit village côtier de ce nom dans l'Essex Co., Mass., à dix-sept milles au nord-est de Salem et à près de quatre milles du port de pêche de Gloucester.
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Defensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Bigelow et Welsh compliquent les choses en déclarant que le requin avait « attaqué un pêcheur sur Banquereau Bank ». Qu'ils écrivaient sur le poisson mentionné par Putnam en 1874 ressort clairement de leur référence à la note de ce dernier dans le Bulletin de l'Institut d'Essex mentionné précédemment. On en conclurait donc qu'ils avaient de bonnes raisons de dire que St. Peter's Bank faisait partie du vaste et bien connu Banquereau, dont le milieu se trouve à environ lat. 44°30', long. 58°20', au nord-est de l'île de Sable, en Nouvelle-Écosse, latitude à laquelle on pourrait s'attendre à trouver l'espèce en de rares occasions, en tant que vagabond du Gulf Stream chaud. Compte tenu de tous ces points, je pense que la balance des preuves est très fortement en faveur de l'opinion que le St. Peter's Bank de Putnam est St. Pierre Bank, et que d'une certaine manière, le Dr Bigelow a dû se tromper en l'appelant Banquereau. L'extrémité sud-est du banc Saint-Pierre est, comme on l'a dit, de lat. 45° (qui est le même que celui du bord nord de Banquereau) et il s'étend vers le nord-ouest jusqu'à lat. 46°50'. De Banquereau, il est séparé par le Saint-Laurent. Un spécimen occasionnel pourrait facilement sortir de la marge nord du Gulf Stream, dans lequel il avait été transporté vers le nord, et se promener sur la partie sud de St. Pierre Bank, et pourtant être très peu au nord de l'aire de répartition accidentelle de l'espèce comme nous le savons maintenant. [Traduit dans son format original par Jeffrey Gallant | ORS]

Évaluation : Nous sommes d'accord avec l'évaluation originale de cet incident par Spiers (1933). Le comportement et la description physique du requin, ainsi que le lieu, la période de l'année et les circonstances de l'incident ne laissent aucun doute.

Références :

¹ Harry Piers. (1933). Accidental Occurrence of the Man-Eater or Great White Shark, *Carcharodon carcharias* (Linn.) in Nova Scotian Waters. The Provincial Museum, Halifax, N.S. Proc. N.S. Inst. Sci., xviii, p.3, pp 192-203.

² Putnam, F. W. (1874). Tooth of a man-eater that attacked a dory near St. Pierre Bank. Bull Essex Inst., Salem, 6(4): 72.



Requin blanc, *Carcharodon carcharias*. Illustration © ORS

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Pêcheurs naufragés tués par des requins
Numéro de cas : 5
Date : 1860.10
Lieu : Cap Canso, Nouvelle-Écosse
Type d’incident : Attaque sur des naufragés — Code : PRE
Espèce : Indéterminée
Cause(s) possible(s) : Naufrage avec personnes et peut-être du sang dans l'eau (Provoqué)
Résultat : Décès
Statut : Plausible ¹
Description : Deux pêcheurs auraient été tués par des requins après que leur goélette ait été renversée par un bateau à vapeur dans un épais brouillard, près du cap Canso. L'équipage s'est d'abord accroché au navire gorgé d'eau pendant deux jours, après quoi sept hommes ont été emportés par-dessus bord. Les neuf membres d'équipage restants sont montés à bord d'un canot de sauvetage, qui a chaviré, et deux des hommes auraient été « <i>dévorés par des requins</i> ». Les sept autres ont récupéré le bateau où deux sont morts d'épuisement avant que les survivants ne soient secourus par un navire de passage.
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Defensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : Un groupe de survivants se débattant dans l'eau pendant plusieurs jours aurait pu attirer l'attention des requins de passage. Il y a trop peu d'informations pour confirmer l'espèce de requin, mais l'incident s'est produit à un endroit et à un moment privilégiés pour le requin blanc.
Références : ¹ The Daily Dispatch (01/11/1860)

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Jambe humaine retrouvée dans un requin du Groenland
Numéro de cas : 4
Date : 1859
Lieu : Pond Inlet, Nunavut
Type d'incident (Présumé) : Nécrophagie — Code : NE
Espèce : Requin du Groenland (<i>Somniosus microcephalus</i>)
Cause(s) possible(s) : Victime probablement noyée
Résultat : Pas de blessure causée par le requin
Statut : Confirmé
Description : Un requin du Groenland aurait été capturé ¹ avec une jambe humaine dans le ventre.
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Defensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : Pond Inlet est connu depuis longtemps ² comme un lieu associé au requin du Groenland. La jambe trouvée dans le requin provenait probablement d'une victime de noyade ou de quelqu'un qui est mort sur la glace.
Références : ¹ International Shark Attack File (ISAF) ² Templeman, W., & Fisheries Research Board of Canada. (1963). Distribution of sharks in the Canadian Atlantic: (with special reference to Newfoundland waters).



Requin du Groenland, *Somniosus microcephalus*. Illustration © ORS

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Un requin blanc attaque une famille innue à la rivière Moisie
Numéro de cas : 3
Date : <1846
Lieu : Rivière Moisie, Québec
Type d'incident : Attaque sur un bateau — Code : PRE
Espèce (Présumée) : Requin blanc (<i>Carcharodon carcharias</i>)
Cause(s) possible(s) : Indéterminée
Résultat : Décès
Statut : Discrédité
Description : Robert M. Ballantyne (1825-1894) raconte l'histoire¹ d'un requin qui a traqué et attaqué à plusieurs reprises une famille innue voyageant dans un canot d'écorce de bouleau près de la rivière Moisie quelque temps avant 1846 (année de publication). La famille n'a pu s'échapper qu'après que le père ait jeté son bébé par-dessus bord pour distraire le requin. Texte d'origine (1846) : <i>Parfois, j'épaulais mon fusil et je parcourais la forêt à la recherche de gibier, et parfois je me baignais dans la mer. J'ignorais cependant à l'époque qu'il y avait des requins dans le golfe du Saint-Laurent, sinon j'aurais dû être plus prudent. Les Indiens m'ont ensuite dit qu'on les voyait souvent, et plusieurs gentilshommes qui avaient vécu longtemps sur la côte ont corroboré leur témoignage. Plusieurs fois des Indiens ont quitté les bords du golfe dans leurs canots, pour aller à la chasse, et on n'en a plus jamais entendu parler, bien que le temps fût alors calme ; de sorte qu'on croyait généralement que des requins avaient renversé les canots et dévoré les hommes. Un événement qui arriva plus tard à un Indien rend cette supposition hautement probable. Cet homme voyageait le long des rives du golfe avec sa famille—une femme et plusieurs enfants—dans un petit canot. Vers le soir, comme il traversait une grande baie, un requin remonta près de son canot, et, après l'avoir traqué un peu de temps, nagea vers lui, et essaya de le renverser. La taille du canot, cependant, rendait cela impossible ; aussi le monstre féroce commença-t-il réellement à le mettre en pièces, en se précipitant avec force contre lui. L'Indien a tiré sur le requin dès qu'il l'a vu pour la première fois, mais sans effet ; et, n'ayant pas le temps de recharger, il saisit sa pagaie et se dirigea vers le rivage. Le canot, cependant, à cause des attaques répétées du poisson, devint bientôt percé, et il était évident que dans quelques minutes de plus, tout le groupe serait à la merci du monstre furieux. Dans cette extrémité, l'Indien prit son plus jeune enfant, un nourrisson de quelques mois, et le jeta par-dessus bord ; et tandis que le requin le dévorait, le reste du groupe gagna le rivage. [Traduit dans son format original par Jeffrey Gallant ORS]</i>
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Defensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : Cette histoire sonne faux pour au moins trois raisons. (1) Avant tout, le même récit² est aussi raconté à propos d'une famille inuite dans l'Arctique. Les seules différences sont que les victimes voyagent à bord d'un kayak (au lieu d'un canot) et que l'agresseur est un requin du Groenland. Dans les deux cas, le père sacrifie son plus jeune enfant sans aucune hésitation apparente, ce qui peut être le reflet d'une vision préjugée et fictive des peuples autochtones du Canada caractéristique des écrits de nombreux explorateurs de l'époque. (2) Le seul requin susceptible d'attaquer un bateau de la manière décrite par Ballantyne, et dont on sait qu'il fréquente la zone, est le requin blanc. Un canot en écorce de bouleau offrirait peu de protection contre une attaque déterminée d'un requin blanc et coulerait rapidement s'il était perforé. (3) L'histoire est incohérente. En une phrase, Ballantyne décrit le canot comme petit—bien que transportant deux adultes et plusieurs enfants—mais il prétend ensuite qu'il était trop gros pour que le requin puisse le chavirer. Le récit du Nunavut est de même nature. (1) Un kayak en peau de phoque est une embarcation encore plus fragile. (2) Il serait physiquement impossible pour un requin du Groenland d'attaquer un kayak à faible tirant d'eau à moins de nager à l'envers et de morde par en dessous. **Nous avons donc conclu que les deux incidents signalés (Moisie et Nunavut) sont presque certainement des contes folkloriques fabriqués ou des versions déformées d'autres histoires** (Voir numéro de cas : Préhistoire).

Références :

¹ Ballantyne, R. M. (1848). Hudson's Bay, or Every-Day Life in the Wilds of North America. William Blackwood and Sons, Edinburgh and London. 353 p.

² Van Grevelinghe G., Diringer A. et Séret B. (1999). Tous les requins du monde. Collection Les encyclopédies du naturaliste, Delachaux et Niestlé, Lausanne (Suisse). 336 p.



Requin blanc, *Carcharodon carcharias*. Illustration © ORS

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Un requin du Groenland attaque un kayak au Nunavut
Numéro de cas : 2
Date : <1846
Lieu : Nunavut
Type d'incident : Attaque sur un bateau — Code : PRE
Espèce : Requin du Groenland (<i>Somniosus microcephalus</i>)
Cause(s) possible(s) : Indéterminée
Résultat : Décès
Statut : Discrédité
Description : La description¹ de cette attaque est presque identique à celle de Robert M. Ballantyne à Moisie², au Québec. Un requin aurait traqué et attaqué à plusieurs reprises une famille inuite voyageant en kayak quelque part au Nunavut. La famille n'a pu s'échapper qu'après que le père ait jeté son bébé par-dessus bord pour distraire le requin.
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Defensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : Cette histoire sonne faux pour au moins trois raisons. (1) Avant tout, le même récit est aussi raconté à propos d'une famille innue dans le Saint-Laurent, à Moisie. Les seules différences sont que les victimes voyageaient à bord d'un canot (au lieu d'un kayak) et que l'agresseur serait un requin du Groenland. Dans les deux cas, le père sacrifie son plus jeune enfant sans aucune hésitation apparente, ce qui pourrait être le reflet d'une vision préjugée et fictive des peuples autochtones du Canada caractéristique des écrits de nombreux explorateurs de l'époque. (2) Le seul requin susceptible d'attaquer un kayak dans l'océan Arctique, et le seul requin connu pour habiter le Nunavut est le requin du Groenland, qui n'est pas connu pour attaquer des cibles mobiles à la surface. (3) Il serait physiquement impossible pour un requin du Groenland d'attaquer un kayak à faible tirant d'eau à moins de nager à l'envers et de le morde par en dessous **Nous avons donc conclu que les deux incidents signalés (Moisie et Nunavut) sont presque certainement des contes folkloriques fabriqués ou des versions déformées d'autres histoires** (Voir numéro de cas : Préhistoire).

Références :

¹ Van Grevelinghe G., Diringer A. et Séret B. (1999). Tous les requins du monde. Collection Les encyclopédies du naturaliste, Delachaux et Niestlé, Lausanne (Suisse). 336 p.

² Ballantyne, R. M. (1848). Hudson's Bay, or Every-Day Life in the Wilds of North America. William Blackwood and Sons, Edinburgh and London. 353 p.



Requin du Groenland, *Somniosus microcephalus*. Illustration © ORS

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Marin tué par un requin dans le golfe du Saint-Laurent ?
Numéro de cas : 1
Date : 1691
Lieu : Péninsule gaspésienne, Québec
Type d'incident : Attaque sur un nageur — Code : PRE
Espèce : Indéterminée
Cause(s) possible(s) : Indéterminée
Résultat : Décès
Statut : <i>Aucune preuve. Probablement arrivé ailleurs.</i>
Description : Chrestien Leclercq (1691) décrit¹ une attaque mortelle de requin sur un nageur en faisant un relevé personnel d'animaux—dont des baleines, des poissons et des élasmobranches—dans un livre sur la péninsule gaspésienne (Québec). Texte d'origine : <i>Le requin, que quelques-uns appellent requiem, est un poisson fort dangereux, armé de deux à trois rangées de dents, long de quatre à cinq pieds, & gros à proportion. Il est très dangereux de se baigner dans les endroits où ce poisson se retire ordinairement; parce qu'il court après ceux qu'il apperçoit dans l'eau, & leur coupe un bras ou une cuisse, qu'il mange & qu'il dévore en même-tems. Je me souviens qu'un pauvre passager s'étant jetté à la mer par divertissement, pour se baigner dans un tems de calme, beau & serain, fut asez malheureux de rencontrer un de ces requiem, qui ne luy fit aucun mal, aussi long-tems qu'il fut à l'eau; mais dès-lors que ceux du navire se mirent en état d'enlever ce pauvre misérable, le requin s'élança sur luy, & luy coupa la cuisse avant qu'il fût dans le vaisseau, où il mourut deux heures après. — Chrestien Le Clercq Nouvelle relation de la Gaspésie, 1691</i>
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Defensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

Évaluation : Le texte ne précise ni le moment, ni le lieu de l'attaque, et des versions quasi identiques du même récit ont été écrites par d'autres auteurs de l'époque, ce qui suggère qu'elle aurait pu se produire ailleurs qu'en Gaspésie.
Références : ¹ Chrestien Le Clercq. Nouvelle relation de la Gaspésie, 1691. ² Gabriel Sagard. Histoire du Canada et voyages que les frères mineurs recollects y ont faicts pour la conversion des infidelles, 1636.

REGISTRE CANADIEN DES ATTAQUES DE REQUINS
Mi'kmaq et Autochtones de l'Archaïque maritime
Numéro de cas : Préhistoire (Nombre indéterminé d'incidents)
Date : 5000 B.P. to 250 B.P. (B.P. = Before Present) (Présent = 1950)
Lieu : Péninsule maritime (Provinces maritimes + estuaire du Saint-Laurent)
Type d'incident : Attaques sur embarcations
Espèce (Présumée) : Requin blanc (Carcharodon carcharias)
Cause(s) possible(s) : Requin attiré par sons et vibrations (Non provoqué)
Résultat (Présumé) : Blessures et décès
Statut : Histoire orale mi'kmaq documentée par des missionnaires
Description: Les Mi'kmaq étaient des marins hors-pairs qui effectuaient de longs voyages¹ en haute mer pour atteindre des communautés éloignées et des terrains de chasse saisonniers, comme les Îles-de-la-Madeleine et le sud de Terre-Neuve. Ils ont même construit un canot spécialement conçu² pour les voyages en mer. En plus des menaces environnementales telles que les conditions de mer périlleuses, les tempêtes et le ciel couvert, qui rendaient la navigation difficile ou dangereuse, les Mi'kmaq auraient également été poursuivis et attaqués par des requins, dont le plus probable était le requin blanc. Les attaques étaient apparemment si fréquentes et meurtrières que les marins portaient des armes et des moyens de dissuasion spécialement conçus pour repousser leurs voraces agresseurs. Maillard (circa 1731): «... ils courent souvent de grands risques, en faisant avec leurs frêles canots d'écorce des trajets considérables, comme de quatre, cinq, six, quelquefois sept lieues pour se rendre d'un rivage à un autre [...] Ces trajets sont considérables pour nous. Nous avons beau les faire de calme ou de beau temps, les mauvais poissons dont ces mers-cy sont souvent infestées, ne nous permettent pas de les faire sans inquiétude et sans peur. Il arrive, et il n'arrive que trop de fois que cette maligne engeance vient attaquer si subitement nos canots par leur derrière, qu'elle les fait caler tout a coup avec ceux qui sont dedans. C'est en bien nageant que quelques-uns échappent au peril ; mais il y en a toujours qui deviennent la proie de ces poissons carnaciers et extrêmement voraces. Quand nous avons le temps de les voir venir à nous, nous cessons tout à coup de nager, nous prenons en main un bois armé au bout d'un os très-dur et très-pointu, et nous en dardons, si nous pouvons, l'animal, qui aussitôt qu'il se sent blessé, cesse de poursuivre pour un peu de temps. Nous profitons de peu de répit en nageant de toutes nos forces; si l'animal revient, nous faisons la meme manoeuvre jusqu'à ce que nous ayons gagné terre. Il n'y a guère à se débarrasser de deux qui s'attachent à un cannot. Quand il nous arrive d'être sans nos dards, nous jettons, non sans beaucoup trembler de frayeur, de momens à autres, des morceaux de viande ou de poisson si nous en avons, pour amuser l'animal qui nous poursuit, tandis que celui qui est devant nage tout doucement sans discontinuer. S'il arrive que nous n'ayons plus rien à jeter, nous nous dépouillons de la pelletterie qui nous couvre ; nous jettons souvent à cet animal jusqu'à nos bonnets de peaux de gibier. Enfin voyant que nous n'avons plus rien à jeter, nous attachons et faisons tenir comme nous pouvons au bout du manche de nos avirons quelqu'os des plus pointus, et des plus longs de tous ceux que nous portons toujours avec nous dans nos cannots, ou bien nous lions plusieurs flèches ensemble, dont nous rapprochons de fort près les pointes les unes des autres ;
Codes descriptifs RCAR : Attaque éclair (AE), Préméditée (PRE), Défensive (DF), Nécrophagie (NE), Traquage (TR)

nous saisissons cette petite botte de traits avec l'extrémité du haut de la pagaie ou de l'aviron avec quelqu'une de nos ceintures ; alors nous attendons l'animal pour le darder, ce qu'il ne nous est pas aisé de si bien faire qu'avec le dard, vu que la pagaie ne se trouve jamais assez longue ; cependant il nous a été souvent avantageux de nous servir de cet expédient. Enfin quand nous avons quelque trajet à faire, il est rare, à cause de ces animaux qui nous sont redoutables, que nous ne garnissions le derrière de notre cannot de plusieurs branches d'arbres bien garnies de feuilles, et qui s'élèvent deux pieds de hauteur au-dessus des bords du cannot ; nous connaissons par expérience que quand ces poissons voient et sentent ces feuillages, ils se retirent et n'approchent pas ; apparamment qu'ils croient que c'est une terre sur laquelle ils pourroient s'échouer. »

Merle (1824):

« Une autre fois que j'allois faire la mission à ce même cap (Breton), les sauvages qui me conduisoient en canot aperçurent trois monstrueux poissons appelés maraches, et en eurent peur, parce qu'ils sont très dangereux. Leurs dents sont faites comme les couteaux de jardinier, coupant et sciant ; enfin, elles sont à peu près comme des rasoirs un peu recourbés. **Ils sont extrêmement voraces, et poursuivent souvent les bateaux et les attaquent avec violence.** Les canots d'écorce ne peuvent leur résister ; ils les ouvrent largement d'un coup de dent, et alors il faut bien qu'ils coulent à fond ; c'est pourquoi les sauvages les redoutent si fort. Mais heureusement que ces poissons ne nous ont pas poursuivis. Nous sommes arrivés, grâce à Dieu, en bonne santé. »

Évaluation : Certains historiens³ ont provisoirement identifié le « mauvais poisson » tant redouté comme étant l'orque, *Orcinus orca* (alias épaulard), qui demeure à ce jour un résident rare du golfe. Cependant, à moins que le comportement bien documenté et bienveillant de l'orque envers les humains* fut été inexplicablement différent avant qu'il n'y ait des documents écrits, et parce que les proies naturelles de l'orque telles que les poissons (orque de l'Atlantique Nord de type 1) et les mammifères marins (orque de l'Atlantique Nord de type 2) étaient abondantes au cours de la préhistoire, nous avons déterminé que l'attaquant était plus probablement le requin blanc. Comme preuve supplémentaire, nous n'avons pas été en mesure de trouver un terme Mi'kmaq pour orque, alors qu'il existe plusieurs mots pour requin, y compris le nom susmentionné du requin blanc, *wabinmek* 'wa. Si l'orque était en fait le « mauvais poisson » qui a terrifié et tué de manière prévisible les marins indigènes pendant 5 000 ans, on pourrait supposer qu'il aurait eu un nom et qu'il infligerait encore d'occasionnelles morsures...

Jacques Merle, alias le père Vincent de Paul (1768-1853), a décrit un incident survenu lors d'un voyage en canot de Tracadie au détroit de Canso. Son récit fournit un indice important quant à l'identité des assaillants des deux histoires. La description des dents (couteaux, sciage et rasoirs) correspond à celle du requin blanc et ne ressemble en rien à la dentition de l'orque. L'apparence « légèrement courbée » peut faire référence à l'angle des dents tel qu'observé à partir d'un canot ou d'un autre navire. Le nom *marache* est aussi très près de *marâche*, qui est un nom commun du requin-taupo commun, *Lamna nasus*, une espèce souvent confondue avec le requin blanc. *Marache* est aussi un mot basque pour requin. Étant donné que les Mi'kmaq étaient déjà en contact avec les Basques depuis des centaines d'années lorsque Paul a décrit l'incident, le terme pourrait avoir également été utilisé pour le requin blanc, qui, pour la plupart des observateurs, ressemblerait à un gros requin marâche.

Références :

- ¹ Martijn, C. A. (1986). Les Micmacs et la mer. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal. 343 p.
- ² Adney, Edwin Tappan and Chapelle, Howard I. (1964). The Bark Canoes and Skin Boats of North America. Bulletin of the United States National Museum. 1–242, 224 figures.
- ³ Maillard, Antoine-Simon. (1863). Lettre de M. l'Abbé Maillard sur les missions de l'Acadie et particulièrement sur les missions micmaques. À Madame de Drucourt [1746], Les Soirées canadiennes, Québec, Brousseau et frères, vol. III, p. 289-426.
- ³ Jacques Merle, dit Vincent de Paul. (1824). Mémoire de ce qui est arrivé au P. Vincent de Paul, religieux de la Trappe ; et ses observations lorsqu'il étoit en Amérique où il a passé environ dix ans avec l'agrément de son Supérieur, publiée dans *Relation de ce qui est arrivé à deux religieux de la Trappe, pendant leur séjour auprès des sauvages* (Paris).

« La peur et l'indifférence mordent plus profondément que tout requin. »

— Jeffrey Gallant, ORS/GEERG

Les requins jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes de l'Atlantique Nord, mais ils sont de plus en plus menacés en raison de leur mauvaise réputation et d'un manque de sensibilisation du public. Faites un don pour nous aider à étudier et à protéger les requins du Saint-Laurent avant qu'il ne soit trop tard.

Les dons à l'ORS/GEERG, une oeuvre de bienfaisance bénévole, sont déductibles d'impôts au Canada.
Agence de revenu du Canada : 834462913RR0001



FAIRE UN DON



orssso.ca